

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HArbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HArbour 1243
Rédaction : . . . HArbour 3679
Cérant : . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-UNIS et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire 2.00
CANADA E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

La Compagnie des Tramways mettra-t-elle de l'eau dans son vin?

Les statistiques officielles — Pas de sensation —
La fable de la belette — Pas de confiscation,
mais restitution

L'un de nos lecteurs nous téléphone pour nous signaler un accident bénin: un solotram (circuit 29 Outremont) a tamponné une auto, avenue du Parc, angle Prince-Arthur, hier après-midi. Interruption de circulation: un quart d'heure. Il ne paraît pas y avoir eu d'accident de personnes.

Presque tous les jours et parfois plusieurs fois le jour, nous recevons des téléphones de ce genre. Règle générale, si l'accident n'offre pas de particularités sortant de l'ordinaire, nous l'ignorons. Nous ne voulons pas, en effet, placer le public sous une fausse impression. L'un de nos amis nous demandait ces jours-ci s'il pouvait compter comme complète la liste des accidents publiée dans le *Devoir*. Nous venons d'indiquer l'une des raisons des déficiences de cette liste. Il y en a une autre: nos lecteurs ne sont pas toujours témoins des accidents ou ils peuvent les voir sans songer à nous les rapporter.

Voilà pourquoi l'un des officiers supérieurs des syndicats avait bien raison de réclamer, comme nous l'avions fait précédemment ici même, la levée de l'ordre du comité exécutif qui interdit au service de la statistique policière de communiquer au public en général et particulièrement aux journaux la compilation officielle des accidents de la circulation.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler l'origine de cet ordre. Il a été donné non par le comité exécutif actuel, mais par celui qui présidait M. Gabias, au moment où la Compagnie s'apprêtait à généraliser l'emploi des trams à employé unique. Nous avons déduit de cette coïncidence que l'esprit de prévision de la Compagnie lui avait suggéré de prendre ses précautions afin que les faits n'infirment pas sa prétention que les accidents imputables au *one man car* sont de 71% moins fréquents que ceux imputables aux trams à deux employés.

La Compagnie a pris des attitudes de virginité outragée et nous a fait savoir par ministère d'avocat que jamais d'aussi machiavéliques desseins ne sauraient ternir l'immaculable pureté de sa conscience. Dont acte. Seulement, M. Smith et ses amis prouveraient encore bien plus leur innocence que par ces remontrances en se joignant aux Syndicats catholiques et à nous pour demander au comité exécutif actuel de rapporter l'ordre donné à la police par son prédécesseur. Si les prétentions de la Compagnie sont fondées, s'il est vrai, comme elle le soutient, que non seulement deux hommes ne sont pas plus habiles à faire la besogne qu'un seul, mais qu'ils causent 71 accidents contre cet employé unique 29, elle a tout intérêt à étayer sa thèse avec des statistiques officielles et impartiales.

En attendant, il y a assurément au conseil quelques échevins n'ayant pas cédé leurs droits et leur cerveau au *brain trust* qui voudrait faire écho à cette demande désormais appuyée par un groupe important de syndicats intéressés.

Il s'est produit il y a huit jours un accident terrible qui a causé la mort de six personnes. Dans cette collision figure un solotram. A l'heure où nous écrivons, les responsabilités ne sont pas établies. Nous nous sommes abstenus d'anticiper sur le résultat de l'enquête et de commenter l'accident parce que nous n'avons pas ici le goût de la sensation. Quoi qu'il en soit, on peut compter que la Compagnie, qui est habilement servie par ses conseillers juridiques, saura tirer parti du fait que le camion-autobus violait les règlements provinciaux de la circulation.

En nous plaçant tout simplement au point de vue de l'intérêt général, souhaitons que des sanctions sévères atteignent ceux qui ont laissé violer les règlements; car il est évident que les camions qui circulent sur les grandes routes bondées de voyageurs devraient attirer, au moins au même degré que celles des simples badauds, l'attention et la curiosité de ceux qui sont préposés à la sécurité de la route.

Le Syndicat catholique des employés de tramways a entrepris, au sujet des tramways à employé unique, une campagne d'éducation que le public doit suivre avec intérêt et sympathie. Dans une lettre qui leur est adressée et que nous publierons ces jours-ci, le président d'une société nationale leur dit entre autres choses ceci:

"D'après les statistiques publiées par la compagnie elle-même, les recettes depuis 1929 ont diminué de 21%. Les sacrifices consentis librement par les employés ont comprimé les dépenses de 17.3%. Il reste donc une différence de 4.2% dans les opérations de cette compagnie d'utilité publique."

Ces chiffres nous paraissent exacts. Il en découle que c'est pour éviter une compression de recettes de moins de 5% que la Compagnie veut imposer la généralisation d'un type de tramway dénué de confort, dangereux et, au surplus, ruineux pour la santé comme pour la bourse de ses employés.

Puisqu'il doit y avoir une session du parlement de Québec au mois d'octobre, n'est-il pas opportun de remettre sur le métier le concordat de la compagnie avec la ville? D'elle-même la Compagnie ne le proposera jamais. Mais il y a des gens au nombre de 35 — 36 avec le maire — au conseil municipal qui sont payés, quelques-uns très grassement, pour faire cette besogne, pour défendre les intérêts de l'ensemble des administrés et conséquemment des usagers, comme des employés de tramways. Au moment où M. E.-A. Robert a fait sanctionner son concordat ou son contrat par le parlement de Québec, il y comptait des amis puissants et sans scrupule et il a mis les bouchées doubles. Aujourd'hui la Compagnie est comme la bête de la fable qui, parce qu'elle a trop engraisé, ne peut sortir par le trou où elle était entrée.

Cette compagnie, qui vit des pauvres gens, qui tire ses énormes revenus des gros sous des travailleurs, ose-t-elle caresser l'ambition de traverser toute la crise sans subir une compression substantielle de dividende, quand tant d'autres, comme le C. P. R., dont le crédit était réputé tout or, ont supprimé totalement, et depuis longtemps, leur dividende sur les actions ordinaires. M. Smith et ses amis eux-mêmes ne doivent-ils pas croire que c'est trop... beau pour durer? Mieux vaut saigner la belette gloutonne que de la laisser prisonnière dans le grenier concordataire où elle peut être mise à mal.

Le parlement sera peut-être disposé — l'histoire constate de ces retours, et parfois, brusques — à accep-

L'actualité

Ce qu'il veut

"Nous donnons au public ce qu'il veut. Tel est le secret de la réussite d'un grand journal: savoir ce que le public veut, le lui apporter tout chaud, tous les jours. C'est notre devoir."

Ainsi s'exprimait il y a peu d'années, dans une réunion d'hommes d'affaires, un monsieur qui, de sa vie, n'a tenu la plume dans un journal, mais qui y tient la barre. Le *Devoir*, pour lui, c'était de donner au public ce qu'il désire. Le public, puisqu'il paie, impose ses vues. Le journal, on ne le publie pas pour renseigner, instruire le public, mais pour le satisfaire, l'amuser, le corrompre, et monnayer tout cela.

Cette thèse est facile, qui excuse les pires abus du journalisme. Un misérable étrangle une femme, dans un quartier populaire de grande ville. Il s'agit d'un crime aux dessous crapuleux. Vous croyez que le quotidien expédiera cette nouvelle en cinq lignes, dans les faits-divers? Erreur. Que penserait le public du quartier où le meurtre a eu lieu? Que penseraient les commerçants, mères et femmes, de toute la grande ville? Ainsi raisonne le journal populaire: "Ces gens veulent tous les détails, avec photos, description de l'endroit du meurtre, photos du voisinage, des parents des deux acteurs et le reste; donnons-leur. Ce qui manque, inventons-le". Et des conséquences de cette publication, des imaginations salées, des familles innocentes et exposées à la honte, au mépris, le journal ne tient aucun compte. Ce qui se passe, ça n'est pas cela: c'est l'image, la description, les sous-entendus, les détails, prais ou indignes. "Le public l'exige, nous le lui donnons", dit le directeur. Voire. Le lui donnez-vous parce qu'il le veut, ou parce que cela paie? Si cela ne payait pas, si le tirage du journal fléchissait, le jour où vous publiez pareil récit, si le nombre des invendus grossissait ce soir-là, dans les kiosques et les dépôts de journaux, est-ce que vous continuerez longtemps d'accomplir ce que vous appelez votre devoir? Non pas: à preuve, le peu d'importance que donnent vos feuilles à des récits de faits ou d'événements qui, croyez-vous, intéressent guère le lecteur populaire. Cela ne paie pas: donc cela doit occuper le moins d'espace possible.

"On me dira: la faute est au public, que ce défaut de pudeur attire et qui l'exige. Du tout. La faute n'est jamais au public, qui va où ses guides le conduisent. La presse est de ces guides. Qu'elle se corrige. Qu'elle discipline sa profession. Que les grands journaux forment entre eux des ligues", écrit dans un hebdomadaire français Louis Dimier. Homme naïf entre tous. Ne connaît-il pas ce qu'on appelle les exigences de la concurrence, les nécessités de grossir tout le temps les revenus, ne sait-il pas qu'en Europe comme en Amérique la presse ne doit jamais être un guide, qu'elle est un âne solide marchant où il sent que les chardons seront le plus abondants et les prés où se rouler, le plus moelleux? Tant pis pour qui le monte, si le baudet le conduit jusque dans les fondrières et les marécages, dans la recherche de ce qu'il préfère. Aussi pourquoi s'est-on fié à lui? Il n'est qu'un âne...

Si l'on a droit de reprocher à certains types de quotidiens de se constituer en écoles de scandales afin de s'enrichir, on ne peut néanmoins s'empêcher de réfléchir que le remède au mal, le public le déteste et ne s'en sert pas comme il le devrait. Il ne s'abandonne pas à ses lecteurs? Ils se débattent. S'il se bat pour ce qu'il estime être une juste cause, il passera outre au désabonnement, il ira jusqu'au bout, même au risque de tomber le long de la route. Un directeur de journal new-yorkais, au temps déjà éloigné où la presse américaine ne vivait pas pour l'argent, disait à un de ses rédacteurs lui signalant que le nombre des abonnés baissait, à la suite d'une campagne contre des politiciens véreux, mais encore influents: "N'importe, mon garçon: allons de l'avant, nous finirons par avoir raison. Ce jour-là, les lecteurs nous reviendront". Ils revinrent, en effet, car le journaliste triompha, cette fois, de Tammany Hall, dont les chefs durent prendre la route du bagne, pour avoir pillé le trésor municipal. Heureux temps, où les voleurs publics allaient au bagne au lieu de devenir des "honora-bles"... A l'époque où nous sommes, le public aurait la presse qu'il voudrait, s'il savait réagir contre les journaux qui l'empoisonnent; mais l'intoxication est déjà si avancée que la victime tient à sa drogue quotidienne, comme le morpue phénicienne, à sa pipe de plus en plus fréquente.

Et l'on s'étonne ensuite, jusque dans les journaux, de la criminalité ter la formule où un chef politique résumait son attitude au sujet d'une autre compagnie qui s'apparente au tramway: Pas de confiscation, mais restitution. L'opinion publique est en plein accord avec cette formule.

croissante, de la malhonnêteté dont la vague monte, du déchet de la moralité. On dénonce les effets; mais qui s'arrête à signaler, à dénoncer, à entreprendre de guérir la cause du mal? Un grand nombre de ceux-là même qui le constatent, le déplorent, veulent avec sincérité qu'il disparaisse, ne s'avisent pas d'en rechercher la cause où elle est vraiment. Ils se sont tellement familiarisés avec celle-ci qu'ils ne la voient même plus. Ils cherchent au loin, un peu partout. Que ne s'avisent-ils qu'ils l'ont sous les yeux, la tiennent dans leurs mains, chaque soir, et que, de la main et des yeux de milliers, le poison insidieux monte au cerveau, contamine les mœurs et la vie même?

Pierre KIROUL

Bloc-notes

Une riposte de M. Lavergne

Un M. Charles Pouliot, que M. Lavergne déclare ne point connaître, avait écrit au *Courrier-Sentinel* de Montmagny:

Je ne veux pas mettre en doute la maladie de M. Lavergne, malgré qu'il en fait trop souvent parade à mon goût. Mais je sais qu'il a quitté son siège quelques minutes avant le vote sur la monnaie bilingue. Je crois qu'il s'est dirigé à ce moment vers la salle de lecture, et il est revenu après que le vote a été pris.

Pourquoi M. Lavergne ne pouvait-il pas être présent au moment du vote? On m'a dit à Ottawa que, lors du caucus qui a précédé le débat sur la monnaie bilingue, M. Bennett a averti M. Lavergne d'avoir à s'abstenir de voter au lieu de se prononcer contre le gouvernement. S'il votait contre son parti, M. Lavergne devait perdre son titre de vice-président des Communes.

M. Lavergne a riposté, dans le même journal:

Le mal dont je souffre n'a pas l'air de plaire à Monsieur Pouliot, et je partage absolument son opinion, au risque de lui déplaire une fois de plus.

Pendant deux semaines, chaque jour, je me suis fait sortir du lit et transporter en chaise roulante à la Chambre, pour ne pas manquer le débat. Je me suis tenu à mon siège ce soir-là tout le temps de la discussion, sachant qu'il y a des Charles Pouliot dans le monde qui m'accuseraient de m'être dérobé à mes responsabilités sous un prétexte fallacieux.

A onze heures moins deux minutes (la Chambre aggrave automatiquement à onze heures), Monsieur Bourassa parlait. J'étais informé qu'un de mes collègues conservateurs devait lui répondre, j'ai cru que le débat serait ajourné à onze heures et c'est pendant ces deux minutes que j'étais réellement à bout de forces.

Mais il y a plus: la Chambre était en comité, et comme vous le savez, je suis le Président de tous les comités de la Chambre; j'avais quitté le fauteuil pour pouvoir prendre part au débat et répondre à ce député conservateur, qui est de la province de Québec. Je suis sorti de la Chambre et n'y suis pas revenu, mais me suis fait transporter à mon bureau et c'est pendant ces deux minutes que le vote s'est pris.

Mais même si j'avais été en Chambre, ce que le nommé Charles Pouliot devrait savoir, c'est que je n'aurais pas pu voter. Comme Président des comités, j'aurais été obligé d'être au fauteuil, car le Président des comités de la Chambre n'a droit de vote qu'en cas d'égalité des voix. Monsieur Charles Pouliot m'aurait probablement reproché d'avoir pris le fauteuil pour éviter le vote.

Un peu d'histoire

Ceci est déjà fort intéressant; mais, devant l'attaque, le député de Montmagny a fourni d'autres précisions.

Après avoir rappelé que ses opinions sur cette question de la monnaie bilingue sont bien connues, puisqu'il les répète depuis trente ans, M. Lavergne a relevé l'allusion que faisait au caucus conservateur le correspondant du *Courrier-Sentinel*.

Or, il se trouve, dit-il, que je n'assiste jamais aux caucus conservateurs, sauf une fois seulement depuis trois ans, soit l'autre dernier, lorsque la motion Boulanger a été discutée. Par conséquent les menaces que Monsieur Pouliot prête à Monsieur Bennett n'ont pas pu m'être faites cette année, et l'an dernier ne l'ont pas été non plus, alors que je soutenais la théorie reconnue par tout le monde cette année, de l'obligation d'imprimer la monnaie dans les deux langues, suivant l'article 133 de la Constitution.

Je n'ai pas mission de défendre Monsieur Bennett. La position de vice-président ne relève pas de lui, mais de la Chambre. D'ailleurs, il a ma démission entre ses mains depuis longtemps, si mon indépendance avait l'heur de ne pas lui plaire.

Mais je crois que Monsieur Ben-

Louis DUPIRE

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Douze cents socialistes ont été arrêtés à Vienne

A la suite d'une conjuration contre le gouvernement Dollfuss — Socialistes alliés aux nazis et aux communistes pour combattre le gouvernement par un terrorisme intensif — Capitaux et explosifs des conjurés venus de l'Allemagne

net, même s'il avait le pouvoir qu'il n'a pas, de me demander ma résignation comme vice-président, à trop d'honneur et de respect pour le plus humble citoyen, pour ne jamais songer à faire, surtout publiquement, un changement aussi ignoble. Il fallait l'âme de voyou de votre correspondant pour imaginer une tactique comme celle-là.

Les faits

Les Canadiens français qui désirent savoir l'exacte histoire de cette question de la monnaie bilingue feront bien de se méfier de certains journaux de parti.

Ainsi, ce matin, sous la signature R. G., et dans un juste hommage à M. Lavergne, le *Canada* disait:

M. Lavergne a très bien débrouillé l'argument de doctrine au moyen duquel les fidèles de M. Bennett ont cru devoir expliquer leur trahison. Les casuistes du parti conservateur ont beau jeu d'invoquer les divergences d'interprétation de l'article 133 de la Constitution. En tout cas, leur point de vue, qui va contre nos droits les plus sacrés et les lois élémentaires de la logique, est contraire à toute la tradition politique du parti libéral depuis Laurier. M. Ernest Lapointe l'avait d'ailleurs fort bien démontré lors de la discussion en Chambre et M. Lavergne est aussi libéral que nous sur ce sujet.

On en pourrait conclure que l'attitude de M. Lavergne est d'accord avec toute la tradition libérale en cette matière.

Or, chacun sait que si, en ces derniers temps, et particulièrement dans le dernier débat, les libéraux se sont prononcés en faveur de la monnaie bilingue (que Lavergne réclame depuis trente ans), ils ne l'ont point donnée, cette monnaie bilingue, alors qu'ils étaient au pouvoir.

En même temps que le *Canada* parlait ainsi, l'*Illustration* reproduisait une photographie flanquée de cette légende:

Cette photographie représente les requêtes, conservées aux archives du Parlement fédéral, qui demandaient la monnaie bilingue, au printemps de 1929, requêtes auxquelles le gouvernement King ne s'est pas montré favorable. Le gouvernement Bennett s'est cependant empressé de se rendre à ce désir de nos frères, il y a quelques mois. — Cliché de l'*Illustration*.

Or, chacun sait que, pas plus que les libéraux, les conservateurs ne nous ont donné de monnaie bilingue et que, tout ce que nous avons présentement, c'est la promesse que des billets de la future Banque du Canada seront émis, les uns en français, les autres en anglais.

O. H.

Elgin, et non Essex

Une erreur de transcription nous a fait écrire, en premier-Montreal, Or, c'est à Saint-Thomas, au centre de ce comté d'ESSEX, dans ce milieu si complètement anglais...

Le paragraphe précédent, avec chiffres et détails à l'appui, marquait qu'il s'agissait bien du comté d'Elgin, et non de celui d'Essex, et nul lecteur n'a vraiment pu s'y méprendre.

Mais nous voulons profiter de l'occasion pour rappeler que si, d'après le recensement de 1931, le comté d'Elgin ne compte, sur un total de 43,436 que 598 personnes d'origine française, Essex, sur un total de 159,780, en compte 33,093.

Carnet d'un grincheux

Le plutocrate trouve toujours les autres trop riches et lui-même trop pauvre.

Le plus rare, dans les mines d'or, c'est l'argent.

Samson n'est plus seul à porter chevelure coupée; il y a Dailia.

C'est au sortir d'un cinéma que Dillinger s'est fait abattre. Moralité: si vous avez la conscience chargée, n'allez pas au cinéma.

Avec les gaz lacrymogènes, les guerres futures mettront l'arme à gauche et l'arme aux yeux.

Il y a hausse des prix du porc, cette année; l'an prochain, période électorale, ce sera la hausse du veau.

"L'Amérique est un pays où il reste possible d'être à la fois honnête et pauvre" (Cynicus).

VIENNE, 24. (S.P.A.) — Mille deux cents socialistes ont été arrêtés aujourd'hui, par suite, dit la police, de la découverte d'une conjuration contre le cabinet Dollfuss. C'est le plus abondant coup de filet que la police politique ait effectué depuis la guerre civile de février.

La conjuration groupait des socialistes, des communistes et des nazis pour un commun dessein: combattre le gouvernement par un terrorisme intensif.

Un porte-parole du gouvernement a dit que la plupart des arrestations opérées aujourd'hui sont préventives. Il a ajouté que les divergences entre les socialistes, les communistes et les nazis disparaissent graduellement.

Dans le monde gouvernemental on dit aussi que les conjurés obtiennent leurs capitaux et leurs explosifs en Allemagne.

"Nous serons sans pitié"

Déclare le premier ministre, au sujet du transport des personnes par camions, au mépris de la loi — Toute permission de transporter des personnes par camions sera refusée — Il s'agit d'épargner des vies humaines

La collision d'un tramway et d'un camion, qui a fait six victimes juives la semaine dernière, ne semble pas servir de leçon au public, a déclaré ce matin le premier ministre, M. Taschereau, aux journalistes, car il est survenu plusieurs accidents du même genre depuis cette date.

"J'avertis de nouveau le public, dit le premier ministre, que nous serons sans pitié. La police de Montréal, de Québec et des Cantons de l'Est est avertie de surveiller soigneusement les camions et de ne nous rapporter toutes les infractions à la loi, de saisir les camions et de suspendre les permis. J'ai reçu, continue le premier ministre, des lettres demandant la permission de transporter des personnes dans des camions. Je ne peux pas accorder de telles permissions, et même si je le pouvais je ne le ferais pas afin d'épargner des vies humaines. Ce mode de

transport est dangereux et c'est pour le bien public que le gouvernement a adopté une loi le prohibant".

Conférence interprovinciale

Selon M. Taschereau, la conférence du 30 juillet prochain, à Ottawa, consistera en une discussion paisible autour d'une table ronde. Le premier ministre s'est défendu de faire connaître les projets ou suggestions que la province de Québec fera par la voix de ses représentants, MM. Taschereau et Francoeur (ministre du Travail). Il a fait observer que M. Camillien Houde, maire de Montréal, a conféré avec lui à son bureau de Québec sur la conférence d'Ottawa.

On peut donc conclure que les gouvernements de Québec et de Montréal présenteront en somme un mémoire commun à Ottawa.

Les maires des villes ne sont pas officiellement invités à la conférence interprovinciale, mais on croit que plusieurs seront à Ottawa, le 30 en observateurs dans la coulisse.

Commission métropolitaine

Le gouvernement se fera un plaisir d'envoyer des inspecteurs dans les municipalités qui relèvent de la Commission métropolitaine pour y examiner les livres.

Le premier ministre, M. Taschereau, a donné cette réponse ce matin à deux députés de cette commission, M. W. H. Biggar, président, et M. Albert Hudon, membre. Ces deux derniers ont exposé à M. Taschereau la situation de certaines municipalités de l'île de Montréal et la nécessité qu'il y aurait de faire examiner leurs livres par les inspecteurs du gouvernement.

Commission municipale

Incidemment, en parlant de la Commission municipale par rapport à la ville de Montréal, le premier ministre, M. Taschereau, a souligné ce matin le travail de cette commission:

— Elle accomplit un excellent travail, dit-il. Après le passage des commissaires dans plusieurs municipalités en difficultés financières, ces municipalités se sont remises sur pied; leurs finances sont rétablies. Quant à Montréal, si toutefois nous avons jamais des plaintes que la commission nait au bon crédit de la ville, nous aviserons.

Cette dernière remarque du premier ministre fait écho à une nouvelle publiée dans un journal du matin disant que certains échevins trouvent que cette commission "serre un peu trop la vis".

Un miracle pour M. Duplessis

Comme un journaliste faisait observer au premier ministre, M. Taschereau, ce matin, au cours de l'interview collective qu'il accordait, que le chef de l'opposition provinciale, M. Duplessis, se disposait à aller porter la parole dans son comté de Montmorency, à Sainte-Anne-de-Beaupré, centre de pèlerinage national, le représentant libéral de ce comté qui n'est autre que M. Taschereau lança le bon mot suivant:

"Pour prendre le pouvoir, il faudrait un miracle à M. Duplessis. Il ne peut faire mieux que d'aller à Sainte-Anne-de-Beaupré".

25 ans, 25.000
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

SAMEDI:

Samedi prochain, le "Devoir" publiera, sur douze pages demi-format, son supplément mensuel régulier: "Notre vie catholique et nationale." Faites vos commandes pour la propagande, reprenez-le d'avance chez votre dépositaire --- Journal et supplément: 3 sous, comme d'habitude.

Avez-vous besoin de ces livres?
Adressez-vous au Service de librairie du
"Devoir" 430 Notre-Dame est. Montréal.

— CALENDRIER —

Demain: MERCREDI, 25 juillet 1934
Saint-Jacques le Majeur, double, 26 cl.
Lever du soleil, 4 h. 33.
Coucher du soleil, 7 h. 35.
Coucher de la lune, 2 h. 59.
Dernier quart, le 3, à 3 h. 34m. du soir.
Nouvelle lune, le 11, à 0 h. 12m. du soir.
Premier quart, le 19, à 1 h. 59m. du soir.
Plleine lune, le 26, à 7 h. 15m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

ORATEUR
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 80.
Minimum aujourd'hui 60.
Même date l'an dernier
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.13, 11 h. a.m.
30.14. Midi: 30.14.

L'enquête sur la mort des
six personnes tuées par
un solotram, rue St-Laurent

M. le coroner Prince a enquêté, en compagnie d'un jury, sur les causes de la collision entre un solotram et un camion-automobile, le 16 juillet dernier — Le tramway s'est arrêté à 550 pieds au delà du théâtre de l'accident

Le propriétaire du camion, Abraham Lifshitz, et le chauffeur E. Fisher sont tenus criminellement responsables par le jury

Le jury de la Cour du coroner a tenu Abraham Lifshitz, propriétaire du camion qui a été renversé par un tramway, rue Saint-Laurent, près Liège, le 16 juillet dernier, vers minuit, criminellement responsable des six morts qui ont été le résultat de cet accident.

Le jury a aussi tenu le chauffeur du camion, E. Fisher, responsable de l'accident.

Le jury a délibéré trente minutes.

Le premier témoin qui a été entendu est un employé de la morgue, M. Derome, qui a été appelé vers une heure du matin, lundi, de la semaine dernière, pour rendre sur le boulevard Saint-Laurent, à la hauteur de la rue Liège, quand il est arrivé sur les lieux, il a remarqué qu'un camion gisait renversé sur le côté, mais il n'a pas vu le tramway. Il a juré que le camion était renversé sur la voie du tramway, mais comme son devoir consistait à ramasser les cadavres qu'il trouvait, il s'est occupé de son affaire sans chercher à savoir ce qui se passait autour de lui ou même ce qui s'était passé. Il est revenu à la morgue avec six cadavres qu'il a ramenés dans un seul voyage.

Le second témoin entendu est le Dr Lucien Perron, interne à l'hôpital Notre-Dame, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident avec l'ambulance. Après avoir constaté la mort de six personnes dont il a confié les cadavres à M. Derome, de la morgue, il s'est occupé des blessés.

Le jury a ensuite entendu le témoignage de M. Henri Talbot Gouin, architecte, qui a produit une esquisse de topographie de l'endroit de l'accident. Il a tenté d'expliquer son plan au jury, mais le coroner Prince s'est donné la peine de descendre de la tribune où il siégeait comme magistrat de la Cour du coroner pour expliquer le plan de l'architecte Gouin. Après moultes explications, M. Prince a déclaré que le jury comprenait et le jury a fait signe que oui.

On est ensuite passé au témoignage de M. Lucien Laflamme, fils de M. Eugène Laflamme, du service d'identification de la Sûreté municipale. M. Lucien Laflamme, en l'absence de son père, a produit à son tour des photographies du tramway et du camion qui sont venus en collision sur le boulevard Saint-Laurent. Il a avoué que les photographies n'ont été prises que le 19 et le 20 de la semaine dernière alors que l'accident est survenu le 16, lundi. Il a pris le numéro de série du tramway, un solotram portant le numéro 2600, le numéro de licence du camion Chevrolet, L-2146, licence de 1934.

Le sergent John G. O'Neill, de la police municipale, qui était en devoir dans cette partie de la ville le matin de l'accident, a ensuite rendu témoignage. Il a déclaré qu'il est arrivé sur les lieux de la collision quelques minutes seulement après l'accident, soit vers une heure et deux ou trois minutes du matin, le 16 juillet, lundi de la semaine dernière.

Il a vu les cadavres et les blessés. Il a examiné les photographies produites par M. Lucien Laflamme et a déclaré qu'au meilleur de sa connaissance elles étaient conformes à ce qu'il se souvient d'avoir vu: l'état dans lequel se trouvaient

ensuite il les poserait lui-même aux témoins.

Avec cette façon de procéder les procureurs des familles des victimes ont eu assez de difficulté à savoir à quelle vitesse allait le tramway à la hauteur de la rue Liège. Finalement ils ont appris que la vitesse pouvait être d'environ 20 milles à l'heure.

Comme un avocat voulait savoir si le tramway qui avait eu un accident sur le boulevard Saint-Laurent lundi de la semaine dernière était bien un solotram, le coroner Prince a déclaré que cette question n'était pas intéressante et qu'elle ne pouvait offrir aucun intérêt.

Le coroner Prince n'a pas voulu permettre à Duppis de dire en combien de pieds il peut arrêter un solotram quand il file à une vitesse de 20 milles à l'heure, question que posait un avocat d'une famille de l'une des victimes.

Le coroner Prince a cependant permis à Duppis de déclarer à un avocat que le rideau du solotram était baissé en arrière de lui au moment de la collision, ce qui veut dire qu'il n'y avait aucune lumière à l'avant du tramway, si l'on fait exception pour l'inscription lumineuse où l'on pouvait lire ce seul mot: Bordeaux.

Le témoin suivant est M. Ernest Roberge, qui se trouvait dans le solotram au moment de l'accident. Il est encore hospitalisé à l'hôpital Saint-Luc. Après avoir travaillé au Parc Dominion, il retournait chez lui. D'après lui le tramway n'allait pas à une vitesse dangereuse. Il a été frappé par des débris et ses lunettes ont été brisées. Il ne pouvait pas voir beaucoup, privé de ses lunettes, mais d'après la distance qu'il a parcourue pour se rendre où était le camion, il considère que le tramway a fait environ une couple d'arpents après l'accident.

Le constable Léo Robert, du service provincial de circulation, raconte que le propriétaire du camion, M. Abraham Lifshitz a admis avoir enfreint la loi en transportant plus de dix passagers dans son camion et a payé \$10 d'amende. Mais la cause a porté sur l'autre camion et non sur celui qui est venu en collision avec le tramway. Dans la cause faite contre Lifshitz le camion avait transporté dix-huit passagers.

M. Félix Saint-Vincent s'en allait sur la rue Saint-Laurent, vers le sud, lorsque, au nord du boulevard Crémazie il a été dépassé par le camion, qui a failli l'accrocher. Il allait lui-même environ 32 milles à l'heure et conclut que le camion faisait bien 40, il a perdu le camion de vue dans la courbe que fait la rue Saint-Laurent. Puis il a entendu le bruit et en constatant l'accident il est allé chercher du secours à un garage sur le boulevard Crémazie.

Vu le nombre des victimes, et comme il n'avait vu à l'arrière du camion que deux ou trois personnes, il a pensé qu'un autre automobile avait été pris dans l'accident avec le camion et le tramway.

Emile Fisher, chauffeur du camion, et Abraham Lifshitz, qui étaient représentés par avocats, n'ont pas voulu témoigner.

M. Albert Théberge, chef de la circulation provinciale pour le district de Montréal, a rapporté que, lorsque Lifshitz a payé l'amende pour avoir enfreint la loi, il a admis au cours des responsabilités qu'il encourait en violant ainsi la loi, et lui a dit que si recommandait on lui enlèverait la licence du camion pour le reste de la saison.

M. Georges Saint-Jean, employé au garage Bouillon, boulevard Crémazie, est venu sur les lieux de l'accident avec M. Saint-Vincent, dont il corrobore le témoignage.

M. Ernest Francoeur, sergent-député de la police municipale, qui fait partie de l'escouade des homicides, lit la déposition que M. Fisher a faite librement deux jours après l'accident. En voici les grandes lignes: Fisher gagnait \$12 par semaine pour conduire le camion; il transportait des bagages et des voyageurs entre Montréal et Sainte-Agathe. Il faisait le trajet tous les jours et des fois deux fois par jour aller et retour; il y a 63 milles

entre les deux endroits. Si un camion de Lifshitz a fait le voyage trois fois dans la même journée, c'est l'autre camion et non le sien. Fisher avait connaissance que Hamat percevait l'argent des voyageurs. C'était \$1.25 pour le voyage aller et retour et 75 cents pour le voyage dans un sens unique.

Dans le camion, il y avait des chaises et des bancs non fixes. On transportait de 15 à 20 personnes par voyage; son plus gros voyage a été 32 personnes. Il commençait sa journée vers 6 ou 7 heures et la terminait à environ 3 heures du matin; il lui restait donc à peu près trois heures pour dormir. Au moment de l'accident, il allait en 30 milles à l'heure. Il a regardé l'indicateur de vitesse en passant au boulevard Crémazie. Il allait à sa droite. Il avait commencé sa journée ce jour-là vers 7 heures 30 et la veille il s'était couché vers 11 heures. Au moment de l'accident, il était fatigué. Jusque là il n'avait pas ressenti de fatigue.

Par trois fois on lui suggère en lui posant des questions que l'accident pourrait être dû à ce qu'il se soit assis ou qu'il ait perdu connaissance. Mais il ne répond pas affirmativement; il dit seulement que la chose est possible, mais qu'il ne se souvient pas. Il a dû laisser la droite de la rue en tournant dans la courbe que fait le boulevard Saint-Laurent. Il a vu le tramway trop tard. Dès qu'il l'a aperçu, il a donné un coup de roue, mais il a senti qu'il accrochait et a perdu connaissance. Il y avait à ce moment deux personnes avec lui sur le siège. Ces deux voyageurs et ceux qui étaient dans le camion dormaient. Il n'a pas entendu la cloche du tramway et ne peut pas dire à quelle vitesse allait ce dernier. On lui demande si par fatigue il a perdu connaissance et il répond: Je ne vois pas autre chose, je ne peux pas le dire moi-même.

Il ajoute qu'il était prudent, qu'il gardait toujours sa droite, que tout le monde aimait à voyager sur son camion parce qu'il était prudent et qu'il aidait les voyageurs à descendre leurs bagages sans arrêter. Il était prudent aussi bien dans la montagne que sur la grande route. Son père est mort et il est le soutien de sa mère et de deux sœurs. Il savait que Lifshitz avait payé l'amende, car il avait reçu instruction de faire monter les voyageurs plus loin que d'habitude pour dépister la police, et les voyageurs avaient instruction de dire si la police les interrogeait, qu'ils voyageaient gratuitement.

On lui avait dit aussi de changer l'heure de ses voyages pour revenir le même soir et d'éviter que la police le voie.

M. Isidor Stromberg, qui était assis à côté du chauffeur, dit qu'il ne dormait pas au moment de l'accident. Il déclare que le camion allait environ 22 ou 23 milles à l'heure. Il reconnaît que c'est la faute du camion si l'accident est arrivé car le tramway n'apas quitté la voie.

A ce moment un avocat veut poser une question mais le coroner demande pourquoi. L'avocat veut faire dire au témoin s'il considère que c'est la faute du camion ou si c'est la faute du camion et des autres circonstances. Le coroner dit qu'il ne comprend pas, l'avocat dit que c'est bien clair. L'avocat veut que le témoin donne les raisons de sa réponse. Mais le coroner ne veut pas et il demande à l'avocat si la question qu'il a posée au témoin est mauvaise. L'avocat dit qu'il croit. Alors M. Prince déclare qu'il prend la responsabilité de sa question et dit au témoin de se retirer.

Du moment que j'ai posé une mauvaise question, dit-il, je vais en prendre la responsabilité complète.

Puis le coroner a exposé au jury les faits de la cause et leur a suggéré de déclarer criminellement responsable le chauffeur, Emile Fisher, parce qu'il avait chargé d'âmes, et aussi et surtout M. Abraham Lifshitz, à cause des conditions inhumaines de travail qu'il imposait à son employé.

Le jury s'est alors retiré pour délibérer et après environ une demi-heure il a rendu le verdict rapporté plus haut.

La France
et le chômage

Travaux de \$9,000,000 — Restauration des monuments — Ouvrage pour 100,000 hommes

Paris, France, 24. (Cable P. C.) — Le gouvernement français vient d'allouer \$9,000,000, consacrés à des travaux de chômage.

Ces travaux consisteront surtout dans la restauration de principaux monuments historiques et religieux de la France. Les principaux monuments qui bénéficieront des travaux de chômage sont: la cathédrale de Reims, les cathédrales de Nantes, Tours, Notre-Dame de Paris, Toulouse, Bordeaux ou Orléans; les grands palais royaux, aujourd'hui transformés en musée national; les amphithéâtres où défilèrent jadis les légions romaines; certaines écoles et universités; la Comédie Française, premier théâtre national de France.

On prendra 75 pour cent des arguments consacrés à ces travaux dans le fonds de réserve des assurances sociales.

Les travaux de restauration emploieront 100,000 chômeurs.

Notes maritimes

28 pieds et 7 pouces

A midi, nous apprenons de la Commission du port de Montréal que le niveau de l'eau dans le port est de 28 pieds et 7 pouces. C'est environ un pied de moins que l'an dernier à pareille date.

Le "Monte Rosa" est renfloué

Hambourg, Allemagne, 24. (S. P. C.) — Le paquebot Monte Rosa, de la ligne Hambourg-Amérique, échoué hier soir sur un récif submergé dans les îles Féroé, mer du Nord, s'est remis à flot aujourd'hui avec le retour de la marée. Des plongeurs ont fait l'examen de sa coque. Les dommages seraient peu élevés et permettraient au paquebot de continuer sa croisière vers l'Islande, avec ses 1,200 excursionnistes, la plupart des Allemands. L'accident est survenu au cours d'un épais brouillard.

Les journalistes sur le "Lady Somers"

A midi et trente aujourd'hui, M. Victor Eke, gérant général du service des passagers de la flotte du Canadian National, reçoit les chroniqueurs maritimes à bord du paquebot Lady Somers, présentement dans le port.

Le "Lady Rodney" quitte Halifax

Hier soir, le Lady Rodney, paquebot de la flotte du Canadian National, a quitté Halifax à destination des Antilles. Les Bermudes et les Antilles sont de plus en plus populaires parmi les touristes canadiens. Le capitaine George Welch commande ce navire.

Le "Champlain" ne naviguera pas sur le Saguenay

De retour d'un voyage à Québec et à Gaspé, M. Antonio Labelle, sous-chef des passages à Montréal pour la Compagnie générale transatlantique, annonce que l'itinéraire du paquebot Champlain, qui doit amener au Canada la délégation française, est légèrement modifié. Afin de permettre aux délégués d'entendre la grand'messe le dimanche, 26 août, à Gaspé, le paquebot doit supprimer sa croisière sur le Saguenay pour arriver à Québec à l'heure fixée. Sauf à Québec, le Champlain ne pourra mouiller à quai. A Charlottetown, il mouillera à neuf milles; à Gaspé, à moins d'un mille. Environ 900 passagers sont attendus.

AVEZ-VOUS DESOIN DE COMA BYRST? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 429 Notre-Dame est. Montréal

Doumergue revient en hâte pour
conjurer une nouvelle crise

Paris, 24. (S. P. C.) — "Papa" Doumergue est revenu de Tournefeuille aujourd'hui, pour conjurer une crise ministérielle imminente, semble-t-il. Il a reçu de la capitale un accueil qui rappelle beaucoup celui qu'elle lui fit en février, lorsqu'il quitta sa paisible retraite de Tournefeuille pour former, dans la tempête que Stavisky avait déchaînée, un cabinet d'union nationale. Aujourd'hui, il vient pour reformer l'union nationale.

Il n'y avait que quelques ministres à Paris lorsque M. André Tardieu lança contre M. Chautemps une accusation relative à l'affaire Stavisky. Ils y sont tous revenus, pour assister à la séance que M. Doumergue vient présider.

Interrogé par des journalistes, le ministre de la justice, M. Henri Chéron, qui passe pour Normand, a dit qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'en somme il n'a pas dit...

Il y avait aussi le ministre de l'Intérieur, M. Louis Loucheur, qui est aussi à Paris.

Le département de la Justice des États-Unis a approuvé officiellement ce matin la croisade féminine contre le crime. Plusieurs organisations féminines très puissantes ont imprimé un vigoureux mouvement à cette croisade.

M. William Stanley, procureur général, en accordant son approbation à la croisade, a ajouté que les femmes peuvent jouer un très grand rôle dans la lutte contre le crime et qu'en comparant le pourcentage des crimes dans les différentes villes elles peuvent lutter plus efficacement. Le procureur général a ajouté que pour aider les membres de la croisade, son département a l'intention d'organiser un bureau central de renseignements.

Capitaine du
"Champlain"

Québec, 24. (D.N.C.) — Un vétéran de la navigation fluviale, le capitaine Oscar Mercier, sera sur le pont de commande du "SS. Champlain" quand ce paquebot remontera le St-Laurent dans les derniers jours du mois d'août. A la demande des officiers supérieurs de la compagnie générale Transatlantique, ce marin de haute expérience prendra charge du navire à partir de Charlottetown jusqu'à Québec. Ce capitaine Oscar Mercier navigue sur le St-Laurent depuis nombreuses années. Il a été précédemment à l'emploi du ministère de la Marine qui lui a confié successivement le commandement de la plupart de ses unités.

Les Etats-Unis sous
le régime "humide"

Washington, 24. (S.P.C.) — Les taxes sur les alcools et sur la bière ont versé au trésor public des États-Unis, pour le premier semestre écoulé depuis la fin de la prohibition, la somme de \$258,911,332.

Convoi aérien

New-York, 24. (S.P.C.) — Un convoi aérien composé d'un puissant biplan et de trois aéroglisseurs décollera lundi matin de l'aéroport Floyd Bennett avec du courrier à destination de Philadelphie, Washington et Baltimore. A moins d'imprévu, l'envolée aura lieu sans encombre.

L'amiral Byrd

Antarctique, 24. (S.P.A.) — Le contre-amiral Byrd, qui s'est isolé à 123 milles de l'établissement Little-America, pour faire des observations climatiques, a cessé de communiquer avec les membres de l'expédition il y a quelques jours, par suite d'une détérioration de son poste de T. S. F. Hier, les membres de l'expédition ont cherché à se rendre en autochenille à hutte. Une tempête les en a empêchés.

Départ ajourné

Wasaga, Ontario, 24. (S.P.C.) — Le vent a empêché ce matin les aviateurs Leonard Reid et J. R. Ayling d'entreprendre de voler sans arrêt de Wasaga à Bagdad (6,300 milles), afin d'établir un record mondial de distance franchie d'une traite. Ils ont remis leur départ à demain matin.

Leur avion est celui dans lequel l'aviateur Jimmy Mollison et sa femme ont vainement cherché à voler de la plage de Wasaga en Europe. Il porte maintenant le nom de "Trail of the Caribou".

Bulletin
météorologique

Toronto, 24 (S. P. C.). — Hier, il a plu un peu dans les Provinces Maritimes, il y a eu des orages au nord du lac Huron et il a fait beau dans toutes les autres parties du pays. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec, demain.

basin de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vent du sud, puis de l'ouest, beau à certains endroits, orageux à d'autres;

basin du St-Laurent: vent du sud-ouest, orages;

nord-ouest et Lac-St-Jean: vent du sud-ouest, orages;

golfe, rive nord et baie des Chaleurs: beau, puis un peu de pluie. Voici la température enregistrée à 8 heures ce matin, la température d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans d'importantes villes du pays: Victoria, 62, 80, 58; Calgary, 52, 68, 50; Winnipeg, 68, 88, 62; Toronto, 70, 76, 58; Ottawa, 62, 78, 60; Montréal, 70, 74, 60; Québec, 60, 74, 60; St-Jean, 61, 72, 52; Halifax, 64, 76, 54.

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

A corriger

La publication dans le Devoir de vendredi dernier des inscriptions qui doivent être gravées dans les pierres de l'hôtel de la Royal Trust Company, Place d'Armes, aura eu le grand avantage de faire supprimer deux petites erreurs historiques, avant qu'il fût trop tard, en portant à la connaissance du public le libellé des deux inscriptions. Des hommes comme M. E.-Z. Massicotte, archiviste du district judiciaire de Montréal, auteur d'un relevé de toutes les plaques et inscriptions du vieux Montréal, enfin le Montréalais le plus en état de dénicher les inexactitudes historiques, ont eu un geste de surprise en lisant "Chomedy" au lieu de "Chomedey" et "second grant" au lieu de "eighth grant" ou "one of the first grants", etc. M. Massicotte, en effet, a découvert deux petites erreurs: une dans chacune des inscriptions. Avant de s'aboucher avec l'éditeur Brunel, chargée d'exécuter la gravure des inscriptions et avec la Royal Trust Company, il s'en est rapporté, en homme prudent, à l'auteur de l'article de vendredi dernier pour savoir d'où venaient les erreurs. Convinqu que le Devoir avait reproduit fidèlement les inscriptions projetées, il fit signaler à M. Allan McDougald, directeur de la comptabilité du Royal Trust, les faussetés que la pierre

sept glissées jusque dans la pierre. Il vivement remercié M. Massicotte de lui avoir signalé ces inexactitudes.

Tout le monde est maintenant content, et la vérité historique est sauve... grâce à M. Massicotte et au Devoir. Il n'y a pas de petites erreurs, en histoire. — A. A.

Le pont
"Jacques-Cartier"

Les municipalités de la rive sud, Saint-Lambert en tête, font actuellement campagne pour obtenir une réduction du tarif de péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. La Gazette de ce matin dit entre guillemets: "The South Shore municipalities, which are virtually the suburbs of Montreal, are making a drive to obtain cheaper transportation to and from Montreal over the Victoria and Harbor bridges". Et cette citation proviendrait des lettres que le comité de la campagne envoie à MM. Bennett, Tascheau, Duranleau, Houde, etc., pour les inviter à assister à une grande réunion publique.

Si la citation est exacte, le comité fait une fameuse gaffe. Croynons plutôt qu'il s'agit d'une distraction du nouvelliste. Cette campagne a commencé du temps que le pont s'appelait le pont du Havre; mais le comité a dû prendre note du fait qu'il s'appelle maintenant Jacques-

Cartier.

Outre les raisons qui militent en faveur de l'emploi d'un aussi beau nom, ce texte serait tellement maladroite qu'il est invraisemblable; on compte beaucoup dans cette affaire sur M. Duranleau, député de la région; on aurait l'air d'ignorer qu'il a obtenu pour le pont le nom de découvreur du Canada. Ce serait quasiment lui suggérer que s'il obtient une réduction de tarif, on ne s'en souviendrait pas non plus.

Si la citation de la Gazette est erronée, le comité devra faire rectifier, car elle le place dans une situation ridicule; et si elle est exacte, qu'il corrige au plus tôt. — P. S.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Au poste WBZ

Collège Ste-Anne de la Pocatière, 20 juillet, 1934
M. le directeur du Devoir, à Montréal.
Monsieur le directeur,
Je voudrais vous dire un mot d'un des notes qui nous fait grand honneur aux États-Unis.

Ceux qui étaient aux écoutes, jeudi soir, à 8h et 4h, au poste

WBZ, auront peut-être été surpris d'entendre chanter en français, et dans un français parfait. Ils n'auraient pas été sans goûter la voix riche et puissante de M. Edmond Boucher. M. Boucher n'est pas un inconnu pour grand nombre de gens, ici. Après un cours d'études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, il partait pour Boston, il y a 17 ans, pour y "essayer sa chance". Elle ne lui fit pas défaut. Des amis, lui trouvant une voix plus qu'ordinaire, lui conseillèrent de suivre des cours de chant. Sous la direction de M. White, de Boston, d'abord, ensuite de Mme White, il fit des progrès si rapides que bientôt, il pouvait à peine suffire aux demandes de concerts venant de toute la Nouvelle-Angleterre.

M. Boucher, en plus d'être artiste, est un homme d'affaires. Il s'est acquis, dans ce domaine, une situation enviable. Directeur de l'administration financière de Irving & Casson, de Boston, tout canadien-français et catholique qu'il est, il tient un haut rang parmi les Américains de naissance avec lesquels il est mêlé. Et il est resté bien canadien, malgré tout.

M. Boucher est reconnu, dans toute la Nouvelle-Angleterre, comme le meilleur interprète de la chanson française qu'il y ait là. Les Américains lui demandent toujours d'ajouter à ses programmes anglais quelques chansons françaises. Ils n'en comprennent peut-

être pas tout le sens; il s'en dégage tout de même un charme auquel ils tiennent beaucoup.

Voilà donc un de nos notes qui nous fait honneur. Nous serions permis de lui en offrir nos félicitations et nos remerciements? Ses nombreux amis (il en a partout), ses nombreux amis, seront sans doute heureux d'apprendre qu'il chantera à WBZ tous les jeudis à 8.45 (heure avancée).

Et s'ils veulent prouver à M. Boucher qu'ils l'apprécient, ils le diront au poste où il chante. Ce sera une belle preuve de fraternité à l'égard de nos frères franco-américains.

Grand merci, Monsieur le Rédacteur, de votre bienveillante hospitalité.

Albert BOURQUE, pre

Grand Pabos

Montréal, 20 juillet 1934

Le Devoir,

M. le rédacteur,
Je prends la liberté de vous inclure copie d'une lettre dont la matière ne manquera pas de vous intéresser.

Vous nous obligeriez en nous appuyant de l'autorité de votre journal.

Je vous remercie et je demeure votre oblige.

L'ACTIVITE NATIONALE,
Stanislas Bégin, sec.
911 est, Beaubien.

(copie)

M. le secrétaire de la municipalité,

Grand Pabos, P.Q.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous faire une suggestion, faite à notre assemblée du 7 courant, et propre à intéresser le conseil et les citoyens de votre municipalité.

Comme les idées sont à la refraction et au tourisme, les membres de l'Activité nationale se demandent si votre ville ne devrait pas, à l'occasion du tricentenaire, revenir à son vieux nom de Grand Pabos.

Vous savez que les touristes étrangers nous reprochent de donner à notre province une figure anglaise trop ressemblante à celle de leur pays. Je suis persuadé que le touriste américain, par exemple, se sentirait plus attiré vers Grand-Pabos que vers Chandler, parce que Chandler est un nom trop répandu aux États-Unis et que Grand-Pabos possède, on ne peut plus cette assonance gaspésienne, qui fait le charme de toute la péninsule.

Je suis persuadé que vous ferez comprendre à MM. les conseillers le sens pratique et national de cette suggestion.

Quoi qu'il en soit, veuillez me croire votre oblige.

L'ACTIVITE NATIONALE,
Stanislas Bégin, sec.
911 est, Beaubien, Montréal.

Fin c'e congrès

Le congrès annuel de l'Union canadienne des municipalités s'est terminé hier soir — Droit de voyager gratuitement sur les chemins de fer

Trois-Rivières, 24 — La convention de l'Union des Municipalités dans notre ville s'est terminée hier, par un banquet offert aux délégués par la ville de Trois-Rivières. Présidé par M. le maire G.-H. Robichon, le banquet fut marqué de plusieurs discours. Les orateurs furent MM. G. W. Bullbrook, de North-Bay, le nouveau président de l'Union des Municipalités, le lieutenant-colonel E.-H. Lavigne, de Québec, le maire Grégoire, de Québec, le maire L.-D. Durand, président du Comité des Fêtes du Tricentenaire; M. Fred Avery, maire de St. Catharines, Ont., et député provincial de Lincoln; J. J. McRea, échevin de Vancouver; R. G. McInerney, échevin de Saint-Jean, N.-B.; M. S. Baker, de London, secrétaire-trésorier de l'Union; M. Alfred Filion, pro-maire de Montréal, qui demanda à l'Union des Municipalités du Canada pour demander la fin du régime des secours directs.

Au cours de la séance d'étude de cet avant-midi, plusieurs questions importantes furent discutées et renvoyées au comité exécutif pour étude. Il s'agit d'obtenir pour les maires le droit de voyager gratuitement sur les chemins de fer. On commencera par demander ce privilège pour se rendre à tous les maires de se rendre à la prochaine convention l'an prochain.

L'autre question sera de demander une législation uniforme pour toutes les villes du pays afin de faire disparaître l'octroi d'exemptions de taxes pour les nouvelles industries afin de faire cesser la lutte désastreuse que les villes se font pour attirer chez elles de nouvelles industries en leur consentant des privilèges onéreux.

Les Ecoles Normales Ouvrières

Sous ce titre on lit dans la Croix de Paris, du 4 juillet dernier, les renseignements suivants:

"A l'heure où nous écrivons commentent, à Bierville, près de Paris, et à Lille, les cours de deux Ecoles normales ouvrières réservés aux militants du syndicalisme chrétien des régions de Paris et du Nord. Pour le Sud-Est, une troisième Ecole entrera en activité à La Rivette, près de Lyon, le 9 juillet.

"Nous n'avons pas à nous étendre sur le but poursuivi par ces Ecoles. Elles tendent, avant tout, à compléter la formation, ébauchée ailleurs, notamment dans des cercles et Commissions d'études, de ceux qui devront assumer les lourdes responsabilités de guider les destinées du syndicalisme chrétien, de mener, dans les temps difficiles que nous vivons et qui nous attendent, une action syndicale, consciente des grands intérêts dont elle a la charge et respectueuse des principes dont elle se réclame.

"On aura quelque idée du bon travail qui s'accomplit dans ces Ecoles quand nous aurons donné un bref aperçu de l'enseignement qui s'y donne.

"A Paris, où la session s'est ouverte le 1er et se terminera le 15 juillet, on a d'abord rappelé aux élèves la conception du syndicalisme d'après les enseignements pontificaux. Puis, on leur donna des notions générales sur la production qui suivront des exposés sur le rôle du capital, la notion de profit, l'économie libérale, le socialisme. On ne s'étonnera pas qu'une place importante ait été faite au corporatisme, dont les principes généraux seront évoqués, et dont les réalisations au Portugal, en Italie, en Autriche seront étudiées. Des leçons porteront sur le plan de Man, celui des néo-socialistes, celui de la C. G. T., l'expérience Roosevelt, etc. Bien entendu, des précisions seront données sur la position du syndicalisme chrétien. En tout, 35 cours. Dix cercles d'études permettront des échanges de vues précieuses sur l'enseignement reçu. Enfin, chaque journée commencera par une instruction faite sur un sujet religieux, se rapportant aux travaux de cette journée.

C'est une initiative semblable que l'Ecole sociale populaire a commencée l'an dernier. Elle a réuni un groupe d'ouvriers à Vaudreuil, dans une maison de campagne bien appropriée à cette œuvre et leur a donné des cours, suivis de cercles et d'exercices oratoires, sur la doctrine sociale catholique.

Cette première initiative a produit d'excellents fruits. On la répètera cet été, au même endroit, du 2 au 9 août.

Rapport des archives municipales

M. Conrad Archambault, archiviste en chef de la ville, vient de transmettre au greffier le rapport des archives municipales pour 1933. Le point le plus intéressant de ce rapport est probablement ce qui a trait aux noms des rues. Les archives municipales ont entrepris le relevé de toutes les résolutions, notes ou études permettant d'établir l'origine et la raison d'être des noms donnés aux rues de la ville. C'est une innovation; ce travail, qui demandera du temps, sera d'un grand intérêt.

Voici le sommaire du travail exécuté par le personnel des archives en 1933:

Demandes inscrites de renseignements et de documents, 2,085; renseignements fournis, 910; dossiers prêts, 2,142; volumes prêts, 874; dossiers reçus, 129,131; Volumes reçus, 1,014; dossiers classifiés, 129,256; Volumes classifiés, 1,103; étude et classement de pièces d'archives, 9,974; groupement de dossiers d'un même sujet, 1,581; Inscriptions au catalogue, 328; inscriptions sur index, 11,116; Examens des dossiers, etc., 18,898; dossiers préparés, 1,428; dossiers mis en cartables, 15,560; dossiers dépliés, 15,163; fiches de références, 1,337; inscription de titres, 1,340.

Ponts de péage

Grand assemblée convoquée pour obtenir une réduction des péages sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria

Samedi, 4 août, à 2 heures 30 de l'après-midi, aura lieu dans le parc Gordon à Saint-Lambert une grande réunion publique pour obtenir une réduction du péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. Le comité qui fait depuis quelque temps déjà campagne sur cette question, et dans lequel les municipalités de la rive sud sont représentées, a discuté hier soir le programme détaillé de cette réunion et nommé plusieurs comités.

M. le maire Boissy, de Saint-Lambert, président général de la campagne, a proclamé officiellement le 4 août fête civique à Saint-Lambert et a demandé aux citoyens de cette ville de pavoiser. On invitera à parler à cette réunion MM. Bennett, Taschereau, Durand, Manion, Houde et J.-E. Perrault. On veut faire à la campagne une vaste publicité dans les journaux de Montréal, Sherbrooke et Saint-Jean; on placera des banderoles aux principaux endroits sur les grandes routes entre Montréal et Sherbrooke, des pancartes dans les montres des magasins, des placards pour les automobiles seront distribués.

Les villes de la rive sud sont virtuellement la banlieue de Montréal et veulent que le tarif de péage soit réduit entre autres de la métropole. A date, 32 conseils de municipalités ont été élus à Montréal et Sherbrooke ont passé des résolutions demandant une diminution de tarif.

Le maire J.-T.-R. Boissy, de Saint-Lambert, est président général de la campagne, les vice-présidents sont l'échevin J.-C. Laflorey, de Saint-Lambert, et M. Hortensius Béique, député et maire de Chambly. Font partie du comité consultatif le maire Thurber, de Longueuil; le maire Cooke, de Longueuil; le maire Vaillant, de la paroisse de Longueuil, et le maire Hamer, de Montréal-Sud.

Le R. F. Crespin

Le nouveau supérieur de la Retraite Saint-Benoît est le R. F. Crespin, et non Crespin comme nous l'avons écrit hier par erreur.

La part des automobilistes

D'après la Montreal Motorists League, l'an dernier, les automobilistes du Québec, ne représentant que 5.4% de la population, ont versé en taxes sur la gasoline et l'enregistrement, plus que ce que la province a dépensé au compte courant pour les routes, l'entretien des routes et l'intérêt courant sur les émissions d'obligations se rapportant aux routes, suivant les chiffres officiels obtenus aujourd'hui.

En 1933, 5.4% de la population, propriétaire de véhicules moteurs, a contribué en taxes sur la gasoline et pour l'enregistrement, \$9,948,770 ou 32% du total du revenu courant, tandis que les registres officiels, pour la même période, indiquent que la province a dépensé \$8,767,216 au compte courant pour les routes, l'entretien des routes et l'intérêt sur les émissions d'obligations se rapportant aux routes.

Durant cette même année, Québec a déboursé pour les routes \$4,811,571 porté au compte courant, une diminution de près de \$3,500,000 comparativement à 1932, durant laquelle année les automobilistes de la province ont payé \$10,382,585 en taxes sur la gasoline et pour l'enregistrement, ou 28.1% du revenu courant pour cette même année.

D'après les statistiques du bureau fédéral, les chiffres démontrent qu'à la fin de 1931, il y avait dans le Québec 35,763 milles de routes ouvertes à la circulation publique et 35,058 à la fin de 1932, une diminution de 705 milles.

Les chiffres du bureau excluent les routes des cités, villes et villages incorporés sous la juridiction des départements des grandes routes provinciales, ainsi que les routes sous juridiction locale, en autant que le département provincial peut s'assurer du parcours.

L'Union canadienne des municipalités

Trois-Rivières, 24. (D.N.C.) — M. W. G. Bullbrook, maire de la ville de North-Bay, Ontario, a été élu président de l'Union des municipalités, qui termine actuellement sa convention dans notre ville. M. J. J. McRea, échevin de Vancouver, a été réélu premier vice-président. M. R. G. McInerney, de Saint-Jean, N.-B., a été choisi deuxième vice-président, et son honneur le maire G.-H. Robichon, de notre ville, troisième vice-président. Le secrétaire trésorier S. Baker, de London, Ont., demeure en fonctions. Le président honoraire reste M. W. D. Lighthall, de Westmount.

L'Union des municipalités du Canada tiendra sa convention à North-Bay, l'an prochain.

Protection insuffisante

Rome, 24. (S.P.A.) — Le périodique *Via della Aria*, qui sert d'organe au ministre de l'air, c'est-à-dire à M. Mussolini, dit dans un article que les dix cuirassés de 35,000 tonnes que le gouvernement projette de faire construire ne pourraient pas défendre des convois de marchandises dans la Méditerranée, parce qu'ils seraient à la merci des avions. Le public ne s'attendait pas du tout à cet article.

M. Raynault

M. Adhémar Raynault, échevin de Préfontaine, a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu, samedi avant-midi. Il souffre de calculs rénaux et devra peut-être subir une opération.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE. ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, 24 juillet

WABC

2.15 p.m. Cordes poétiques.
2.30 p.m. Jerry Cooper, baryton.
6.00 p.m. Charles Carille, ténor.
6.30 p.m. Nouvelles.
8.45 p.m. Sport.
8.30 p.m. Accordéon.
10.30 p.m. Cordes mélodiques. Direction Alexander Chudidlin.

WEAF

6.30 p.m. Programme religieux. A l'orgue, Lowell Patton. Solistes. — Oeuvres de Gabriel.
11.00 p.m. Programme dramatique.
12.00 p.m. minuit. Nouvelles.
4.30 p.m. La Symphonie de Chicago.
7.00 p.m. Grace Hays, vedette de comédie musicale.
8.30 p.m. Concert de musique Goldmann.
9.30 p.m. Symphonie NBC. Direction Frank Black.
11.15 p.m. Robert Royce, ténor.
11.30 p.m. Nouvelles.

Les beaux programmes

WABC

4.00 p.m. La Symphonie de Detroit. Direction Victor Kolar. Marche militaire, de Schubert; Overture (Le cheval de bronze), d'Auber; Suite algérienne, de Saint-Saëns; Fantaisie, de Moussorgsky; Valse, de Strauss.
10.00 p.m. Fray et Braggiotti, pianistes.
10.30 p.m. Rumba; La cathédrale engloutie, de Debussy.

L'heure provinciale

8.00 p.m. CKAC. Programme d'opéra avec les concours de l'Association des chanteurs de Joliette et le Septuor de l'heure provinciale.
9.30 p.m. Chœur. Le chant à l'école. — Mme Juliette Wilhelmy Tardif.
8 h. 15. Concert. Audition de l'opéra: Les amoureux de Catherine (paroles de Jules Barbier, musique d'Henri Maréchal). Personnalités: Catherine, Mme J. A. Desormaux; Salomé, Mlle Aline Wodon; Walter, M. Paul Courteau; Rebeck, M. Lucien Dugas.
Chœurs et solistes de l'Association des chanteurs de Joliette.

L'éducation familiale

La causerie hebdomadaire de l'Ecole sociale populaire sur l'éducation familiale aura lieu le dimanche soir 29 juillet, de 7 h. 15 à 7 h. 30, au poste CKAC. Mlle Marie Girard, directrice du Lycée catholique, parlera de nouveau de l'éducation religieuse de l'enfant.

Mardi, 25 juillet

WABC

2.30 p.m. Ann Leaf, organiste.
4.30 p.m. Causerie scientifique: Paralyse infantile, par le Dr W. I. Harrison.
6.00 p.m. Orchestre. Mucha Raginsky.
6.35 p.m. Jerry Cooper, baryton.
6.45 p.m. Sport.
7.30 p.m. Silver Dust Serenades.
8.30 p.m. Variétés du Broadway. Direction: Everett Marshall.
10.00 p.m. Emission du pôle Sud. — Expédition Byrd.
10.30 p.m. Mélodies de Californie.

WEAF

4.30 p.m. Art Tatum, pianiste nègre.
5.45 p.m. Quatuor Archair. Direction Keith McLeod.
6.30 p.m. Yasha Davidoff, basse.
6.45 p.m. Martha Meers, contralto.
7.00 p.m. Baseball.
7.30 p.m. Lilian Buckman, soprano.
10.00 p.m. Guy Lombardo et les Royal Canadians.
11.30 p.m. National Radio Forum.
12.00, minuit. Nouvelles.

WJZ

6.00 p.m. L'éducation dans les nouvelles.
8.30 p.m. Igor Gorin, baryton.
8.45 p.m. Histoires de sport.
9.00 p.m. Musique Goldmann.
11.15 p.m. Robert Royce, ténor.
11.30 p.m. Nouvelles.

Les beaux programmes

WABC

4.00 p.m. Symphonie Howard Barlow. — Danse espagnole, Jota, de Granados; Trois danses de folklore anglais, de Williams; Folklore, de Somerset; Danse des sabots de Kriens; Danse slave no 10, de Dvorak; Trepak, de Rimsky-Korsakoff.
7.00 p.m. Orchestre symphonique. — Oeuvre de Brahms: Valse en la majeure. Une nuit de mai, Danse hongroise no 1.
8.00 p.m. La Symphonie de Detroit. — Direction Victor Kolar. — Overture (La mariée du tsar), de Rimsky-Korsakoff; Suite symphonique: Scheherazade, de Rimsky-Korsakoff.

Postes locaux

MARDI, 24 JUILLET

CRCM

6.00 Harry Watson et son orchestre.
6.30 Chansonnettes françaises.
6.45 Bourses de Montréal et de New-York.
7.00 Transcription électrique d'Acadian Serenade.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
8.00 Ovide et Cyprien.
8.15 Union catholique des cultivateurs.
8.30 Musique Goldmann.
9.00 Jerry Fuller et son orchestre.
9.25 Intermède musical.
10.00 Orch. de Jasper Park Lodge.
10.30 Melodich String. — De Toronto.
11.00 Marching along.

CKAC

4.00 Concert symphonique de Detroit.
4.30 Nouvelles en français.
4.50 Cours de bourse.
4.50 Concert symphonique de Detroit.
5.00 Jerry Cooper, baryton.
5.15 Une page d'histoire.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Patsy Walker.
7.15 Chansonnettes françaises.
7.30 Sylvia Froce.
8.00 Heures provinciales.
9.00 Georges Givot.
9.30 Neuvaïne à Ste-Anne.
10.25 Le reporter sportif Moisson.
10.30 Mélodies.

CFRC

8.00 Orgue.
10.15 Châteaux de romance.
11.15 Nouvelles.
1.00 Bourne.
1.30 Dejeuner du Kiwanis.
2.00 Dion Kennedy, organiste.
4.15 Fête des ouvriers.
5.30 Ligue de sécurité.
6.30 La prospérité.
8.00 Récital d'orgue de la salle Tudor.
11.15 La voix de la romance.

CHLP

9.00 Thème, heure, sommaire, chansons françaises.
9.30 Culture physique.
9.45 Valse viennoise.
10.00 Extraits d'opéra.
11.00 Musique classique.
11.30 Variétés.
12.00 Heures des dames.
1.15 Bourse, heure.
5.00 Heures, sommaire, divertissements.
5.30 Chansonnettes françaises.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Féd. des ouvriers.
7.00 En badinant avec Robert et Georges.
8.00 Récital de chant et de piano.
9.00 Ligne Cunard. — Concert.
9.30 Harmonica.
10.30 Somaire.
11.00 Température, heure.

MERCREDI, 25 JUILLET

CRCM

6.00 Stan Wood et son orchestre.
6.30 Chansonnettes françaises.
6.45 Bourses de Montréal et de N.-York.
7.00 Charles Magnan, pianiste.
7.30 Marche agricole.
7.30 Nouvelles en français et résumé des programmes de la soirée.
7.35 Silhouettes marines.

8.00 Ovide et Cyprien.
8.15 Orch. C. Dornberger.
8.30 Fundy Fantasy.
8.00 Harmony Highway.
9.25 Say it with music.
10.00 Orch. Olson.
10.30 Concert de Québec.
1.00 Concert de Montréal.
11.30 Nouvelles en anglais et pronostics de la température.
11.38 Stuart MacLean et son orchestre.

CKAC

8.30 Chansonnettes françaises.
9.00 Dean Moore.
9.15 In the Luxembourg Gardens.
9.30 Metropolitan Parade.
10.00 Entre vous et moi.
10.30 Service de nouvelles.
10.35 Overture de la bourse.
10.45 Musique bohémienne.
11.00 Récital d'orgue par le capitaine Dickinson.
12.15 Heures ensolillées.
12.45 Bourse.
12.55 Mercerie des produits laitiers.
1.00 Orchestre.
1.00 Variétés.
1.15 Causerie agricole de l'U.C.C.
1.30 Orchestre.
2.00 Mélodies.
2.30 La Forge Berumen.
3.00 Manhattan Moods.
4.00 On the Village Green.
4.30 Nouvelles en français.
4.35 Bourse.
4.45 Programme musical.
5.00 Orchestre.
5.15 La petite école.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Fantaisies instrumentales.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Orchestre.
7.10 Dames vécues.
7.30 Patsy Walker.
7.45 La Soc. du bon parler français.
8.00 Orchestre.
8.15 Emory Deutsch, violoniste.
8.30 Les mélodies du Broadway.
9.00 Les Laurents.
9.15 Neuvaïne à Ste-Anne de Beausé.
9.45 Orchestre symphonique de Detroit.
10.25 Le reporter Moisson.
10.30 Mélodies.
11.00 Programme de chant par Nick Lucas.

CFRC

8.00 Orgue.
11.30 Musique de la marine.
11.55 Nouvelles.
1.00 Bourse.
4.15 Permettez de la bourse.
8.30 Igor Gorin, baryton.
8.45 Sport.
9.00 Musique Goldmann.
11.00 Nouvelles.
11.15 La voix de la romance.

CHLP

9.00 Thème, heure, sommaire, chansons françaises.
9.30 Culture physique.
10.00 Musique militaire.
10.30 Dictéon.
10.45 Chansonnettes françaises.
11.00 Podiums symphoniques.
11.30 Vos valse favorites.
12.00 Heures des dames.
1.15 Bourse, heure.
5.00 Heures, sommaire, divertissements.
5.30 Chansonnettes françaises.
6.00 Bourse des mines.
6.15 Féd. des ouvriers.
6.30 Emission du parc Dominion.
6.45 Musical Waves.
7.00 En badinant avec Robert et Georges.
7.30 Heures — Le quart d'heure municipal.
8.30 Le coffret musical.
10.30 Laure Chiquette, pianiste.
9.45 The Merry Bachelors.
10.00 Meunier du Sylva.
10.30 Myron Sutton.
11.00 Heures, température.

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFRC	500.	600
CHLP	266.	1,120
CHRC	165.	645
CKCV	222.	1,310
CRCS	200.	1,500

WABC

348.6 860
WEAF 454.3 660
WJZ 394.5 760
WGY 379.5 790
WTIC 282.8 1,080
WTWL 272.6 1,100

Nouvelles longueurs d'ondes

Postes de la C.C.R.

PROVINCES MARITIMES:

CFNB-Fredericton — de 1030 à 550
CHNB-Halifax 1050 à 930
CJCB-Sydney 880 à 1240
CHS-Saint-Jean 1120 à 1300
CHGS-Summerdale 1120 à 1300

QUEBEC:

CRQC-Québec 920 à 1050
CRCS-Chicoutimi 1500 à 930
ONTARIO:
CKLW-Windsor 840 à 1030
CRNC-Toronto 1030 à 1420
CRCT-Toronto 960 à 840

PROVINCES DE L'OUEST:

CJOC-Lethbridge 840 à 1230
CJQC-Saskatoon 1230 à 840
CRKY-Winnipeg 780 à 960
COLOMBIE BRITANNIQUE:
CJAT-Trail 1200 à 910
CJOY-Kelowna 1210 à 630
CJQC-Kamloops 1130 à 880

L'Harmonie des 'V.R.C.'

au parc LaFontaine

Grâce aux legs Campbell, l'Harmonie des Victoria Rifles of Canada, sous la direction du lieutenant Jos. Laurent Gariépy, servira au public, ce soir, un choix spécial de son répertoire: O Canada — Marche, Gloire à Dieu, Jos. Laurent; Overture, Hungarian Comedy, Kéler-Béla; Valse, Espana, Waldteufel — Duo de cornets: The two little Bullfinches H. Kling; Solistes: serg. J. Paduan et M. Interlino; Sélection, The Desert Song, Romberg — Marche, Ravenscroft, E. J. Fowler — Marche, Le défilé des régiments, Jos. Laurent — Fantaisie, Napoléon, Boccalari — Solo de basse: Duvalus, Jos. Laurent, Solistes, Arthur Duval — Sélection, Faust, Gounod — Marche, Rifle Brigade, Jos. Laurent — Dieu sauve le Roi.

Le lieutenant J.-J. Gagnier

HOTE DE M. EDWIN FRANKO GOLDMAN, A NEW-YORK

Le lieutenant J.-J. Gagnier, directeur de la Musique des Grenadiers, ainsi que M. Gagnier, sont actuellement à New-York, les hôtes de M. et Mme Goldman.
M. J.-J. Gagnier agit comme directeur-invit aux concerts de la célèbre Musique Goldmann, les 24, 25 et 26 juillet, au Central Park, ainsi qu'à l'Université de New-York. En plus d'une de ses compositions de facture très moderne, créée l'an dernier à New-York, Le Vent dans l'Erable effeuillé, M. Gagnier dirigera l'exécution de La Dame de Coeur, une autre de ses compositions qui a obtenu récemment un vif succès à Toronto, lors d'une réunion de l'American Bandmasters' Association.
La Musique Goldmann rendra aussi, sous la direction du lieutenant Gagnier, la plus récente de ses œuvres: Suite Classique de Pastiches Anciens, comprenant le Menuet Poudré, la Gavotte des Amours et le Rigodon Galant.
Ces concerts de la Musique Goldmann seront irradiés à New-York par le poste WJZ.

ainsi pense
LA PRESSE CANADIENNE
-- de jour en jour

Pas plus cher et moins cher qu'ailleurs chez LALONDE

Tapis Linoleums et

Le magasin le plus complet au Canada — Et à la portée de toutes les bourses. Et la variété est aussi étendue dans les tapis à bon marché que dans les tapis d'orient. Linoleums, tapis, etc., pour grands édifices et maisons religieuses.

MAGASIN OUVERT LES VENDREDI ET SAMEDI SOIRS

H. LALONDE & FRERE, Ltée

Les plus grands spécialistes en tapis au Canada.

4800, AVENUE DU PARC

Angle Villeneuve, une rue au nord de l'avenue Mont-Royal.

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E. 1587 Ontario E. 3539 Ontario E.
5167 rue Clarke 2309 Ontario E. 1148 Mont-Royal E.
2929 Masson 2034 Mont-Royal E.

TOUSIGNANT et Frère Limitée.

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE

Qualité supérieure... 21c
Beurre de choix... 20c
Beurre pour la cuisson... 19c
Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

Electro-placage en or et argent

Fabrication de calices et ciboires

Réparation d'ornements d'église: une spécialité.

Confiez votre commande à la MAISON

J. Gaston Bérard

(Succ. de La Cie Royal Silver Plate)

70, Craig Ouest - H. 9948

Les personnes atteintes de rhumatismes, goutte, maladie du foie, de la peau, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre

LITHINES

de Dr. GUSTIN

MOINS D'UN SOU LE VERRE

Moins de toutes les pharmacies — Médez-vous des imitations.

Montres - Horloges - Bagues - Bijoux - Joints de mariage

Dans tout ce qui fait l'objet de notre commerce, service et qualité toujours à nos deux magasins.

Spécialité: REPARATION DE MONTRES.



LETTRE DE FADETTE

Le vent siffle dans les boueaux et les nuages nacrés glissent sur le ciel comme de grands bateaux à voile. L'air frais de la montagne se parfume en passant du parfum des plates-bandes fleuries et de l'arôme des pins et des sapins.

Un étrange silence, comme s'il n'y avait plus, autour de moi, que des oiseaux et le vent qui chantent.

Baignée dans cette sérénité lumineuse, je laisse mes pensées, d'abord vagues, se fixer sur le problème qui occupe ceux qui veulent améliorer la vie profonde de notre pays, en gardant ou en ramenant à la terre ceux qui s'en détournent ou qui l'ont abandonnée.

Et je reviens toujours à la même question!

Pourquoi n'y a-t-il pas, pour les filles comme pour les fils de cultivateurs des écoles d'agriculture, ou si peu que leur action ne s'étend que dans un rayon trop restreint?

On dit couramment que les femmes font et défont les maisons, mais on n'enseigne pas aux jeunes filles de la campagne ce qu'elles devraient savoir pour les faire toujours et ne jamais les défaire.

On ne leur apprend rien de ce qui attache à la vie des champs: au contraire, dans les pensionnats des villages, comme dans ceux des villes, au contact des petites citadines, elles en arrivent à rougir de cette vie, à la dédaigner au moins, et elles se préparent de toutes leurs forces à en sortir.

Actuellement, il y a un mouvement pour essayer de souder le jeune homme au sol, — il y a surtout beaucoup de discours, mais c'est un commencement, — et on s'efforce, — ou du moins, cela paraît ainsi, — d'en détacher la jeune fille par l'éducation qu'on lui donne: ce qu'on élève d'une main, on le détruit de l'autre.

On veut, avec raison, des cultivateurs qui pensent et qui soient au courant des progrès de l'agriculture, et on ne s'inquiète pas de leur créer des compagnes dignes d'eux et capables de les seconder.

Jamais on ne le répètera assez! Il faudrait, pour les jeunes filles de la campagne, des écoles spéciales qui seraient plus que de simples écoles ménagères, qui les initieraient à tous les travaux de la ferme du ressort de la femme.

Le rôle de la femme du cultivateur est de la plus haute importance et, pour présider à toute la vie de l'établissement, seconder son mari dans ses travaux et mener à bien ses propres entreprises, il faut une préparation intelligente, méthodique et sérieuse sans laquelle l'ignorance et les négligences compromettent le succès de tant de travail.

Cultivée avec soin, le jardin potager contribue, pour une large part, à l'alimentation de la famille et rapporte des gains appréciables, mais si la femme n'y entend rien, si, après les avoir semés, elle laisse étouffer ses légumes par les mauvaises herbes, si elle les cueille trop mûrs, tout son effort du printemps est perdu. On ne s'improvise pas jardinière et pour savoir il faut apprendre. Le soin de la laiterie et de la basse-cour ne se devine pas non plus, et les ignorances et les négligences entraînent immédiatement la perte même du capital.

Comment rendre les femmes de la campagne soigneuses et prévoyantes, comment leur faire ouvrir les yeux sur le résultat ruineux des petites pertes accumulées?

Où trouver le moyen de changer la disette contre l'abondance la misère contre la richesse, le désordre et la laideur contre le confort et la beauté?

Un seul moyen existe: c'est l'instruction et l'entraînement agricoles, distribués largement, dans toutes les parties du pays, aux fils et aux filles de cultivateurs.

Tout est là. En travaillant également au progrès de l'esprit et à l'amour de la terre chez la jeunesse campagnarde, on est dans la véritable voie du progrès agricole et de la prospérité, car on n'améliore le sol qu'en améliorant celui qui le fait valoir.

Nos anciens le disaient bien: "Tant vaut l'homme, tant vaut la terre." Il faudrait donc, et sans tarder, multiplier les écoles d'agriculture de filles comme de garçons, et plus vite que nous le pensons, ce sera, dans la campagne, l'abondance et l'amélioration générale dans le pays.

Ce n'est pas la première fois que je traite ce sujet et j'ai reçu plusieurs lettres de correspondantes indignées qui m'accusaient de vouloir humilier les jeunes filles en les confinant à la campagne dans l'ignorance et l'effacement.

Le ton de ces lettres est la démonstration de ce faux esprit qu'il s'agit de faire disparaître.

Celles qui disent qu'on les humilie en leur conseillant de ne pas abandonner la terre n'ont rien compris à la grandeur et à la beauté de leur rôle.

Je ne les veux pas ignorantes, loin de là! Une instruction solide et étendue leur sera très utile: pas celle toutefois qui prépare à la vie de la ville, mais celle qui les fera reines chez elles si elles savent faire un petit royaume de leur domaine.

Ce sera la vie de la campagne d'il y a cent ans que je trouve illustrée et décrite dans nombre de lettres de jeunes filles de la campagne de cette époque. Elles étaient instruites, distinguées, heureuses et... fermières! ne vous en déplaise, Mesdemoiselles!

Leur vie confortable, hospitalière et industrielle créait une large aisance et leur donnait plus de bonheur que la vie étroite et pénible de la plupart des jeunes filles de la campagne qui sacrifient leur belle indépendance pour peiner dans les usines, derrière les comptoirs et dans les bureaux.

Tout cela, les pauvres petites le comprendront, si on fait un grand effort pour le leur enseigner.

FADETTE

FILEUSE

O mon cher rouet, ma blanche bobine.
Je vous aime mieux que l'or et l'argent.
Vous me donnez tout: lait, beurre, farine,
Et le gai logis et le vêtement.
Je vous aime mieux que l'or et l'argent.
O mon cher rouet, ma blanche bobine.

O mon cher rouet, ma blanche bobine.
Vous me filerez mon suaire étroit.
Quand, près de mourir et courbant l'échine,
Je ferai mon lit éternel et froid.
Vous me filerez mon suaire étroit.
O mon cher rouet, ma blanche bobine.

Leconte de LISLE

Les formes élaborées



Le vieux château

Dressé sur le flanc du coteau
Qui se reflète dans la Dême,
Il est un antique château
Très décrépit, très laid, que j'aime.

Il n'a ni portail blasonné,
Ni fossés bruyants de grenouilles,
Ni parc savamment dessiné,
Ni tours à créneaux ni gargouilles.

Ni fenêtres style ogival;
Point de sculptures, point de mar-

Pas d'escalier monumental,
De cheminée où mettre un arbre...

Mousse et lierre ont envahi
Les pauvres murailles lépreuses
Où la chouette fait son nid
Dans des retraites ténébreuses.

Son nom, obscur et ignoré,
N'a point de traces dans l'his-

Il ne fut jamais honoré
Par la visite de la gloire...

Mais, si branlant et décrépit,
Ayant subi bien des orages,
Je l'aime comme un vieil ami
Qui m'arrive du fond des âges.

L'interrogeant, sans me lasser,
Il sait pour moi faire revivre
Les siècles qu'il a vu passer,
Bien mieux que ne ferait un livre.

Mont Chany, U. N.

Avez-vous besoin de bons li-

Adresser-vous au Service de
la librairie du "Devoir", 430 rue
Notre-Dame est, Montréal. (Té-
lphone: HArbour 1241*).

Les recettes simples

Les tomates à la mayonnaise. —
De toutes petites tomates, sel, poivre,
quelques gouttes d'huile et de
vinaigre, des oeufs durs, sauce
mayonnaise, quelques feuilles de
laitue. Choisissez de toutes petites
tomates; coupez-les par moitié et
assaisonnez l'intérieur de sel et de
poivre; ajoutez quelques gouttes
d'huile et de vinaigre et laissez mar-

Chaque des oeufs durs; hachez le
blanc et le jaune en réservant un
peu de ce dernier. Recueillez
blanc et jaune dans un bol, liez avec
quelques cuillerées de sauce mayonnaise.
Garnissez les demi-tomates
de cette composition, puis saupou-

drez d'une pincée de jaune d'oeuf
haché. Dresser les tomates sur un
plat, en couronne et au milieu met-

tez une salade de feuilles de laitue.

Parade. — La parade est une
vieux recette française qui promet
d'utiliser les restes de pain
proprement conservés. Croulées et
mies doivent mijonner à feu doux
dans de l'eau salée avec un bon
morceau de beurre.

Cette préparation peut être passée
à la passoire fine et présentée avec
du gruylère ou du parmesan râpé.
Si à cette parade on ajoute un peu
d'oseille, du cerfeuil, d'estragon
finement hachés, on obtient un potage
maigre exquis.

Confiture de betteraves. — Faites
cuire des betteraves jaunes, qu'on
emploie pour la fabrication du sucre;
coupez-les par morceaux, après
les avoir épluchées, et que l'eau les
recouvre bien. Lorsqu'elles seront
cuites, ajoutez des zestes de citron
et l'écorce d'orange hachées et une
livre de sucre par pinte de jus de

PETIT CARNET

MARIAGE POIRIER-RIoux

M. l'abbé Paul Delplanque, S.C.J.,
a béni samedi, dans la plus stricte
intimité, à la chapelle Notre-Dame
de Lourdes, le mariage de Mlle Ma-
rielle Poirier, fille du notaire J.-N.
Poirier, et de Mme Poirier, petite-
fille de feu Paul Tourigny, ancien
conseiller législatif, avec M. Edwin
Rioux, fils de feu M. Napoléon
Rioux et de feu Mme Rioux. Une
réception eut lieu à l'hôtel Wind-
sor après la cérémonie. M. et Mme
Rioux sont partis pour les Monta-
gnés Blanches. A leur retour, ils
habiteront Saint-Jean de Québec.

La femme dans les missions

M. Georges Goyau, dans son ré-
cent volume *La femme dans les
missions*, commence ainsi son intro-
duction:

Des publicistes se rencontrent et
des censeurs de salon — ou d'esta-
minet — pour affirmer que durant
longtemps l'Eglise nia l'âme des
femmes. Ils ne savent pas très bien,
à vrai dire, à quel moment précis
de l'histoire fut promulguée cette
négaration; beaucoup parlent d'un
Concile de l'époque mérovingienne,
quelques-uns osent parler du Con-
cile de Trente. Oui, au temps de
sainte Thérèse, cent ans après Jean-

ne d'Arc, deux cents ans après son-
te Catherine de Sienne, trois cents
après sainte Angèle de Foligno,
quatre cents ans après la Vierge-
Mère, l'Eglise aurait contesté que
la femme eût une âme! La vérité,
c'est qu'en un certain Concile de
Macon, au VI^e siècle, un évêque
gallo-romain, fort épris des ques-
tions de grammaire et fort soucieux
de purisme, demanda à ses collè-

gues s'il leur semblait que le mot
latin *homo*, étant un mot masculin,
pût s'appliquer aux femmes. Les
autres prêtres lui répondirent que
oui, et l'on passa bien vite à l'ordre
du jour. Voilà le petit fait, rap-
porté dans Grégoire de Tours, sur
lequel fut greffée, par la malveil-

lance de quelques-uns et la sottise de
beaucoup, l'absurde légende si dure
à tuer.

Sur les ruines d'un tel racontar,
il convient de faire resplendir en
lettres lumineuses, nettement déta-
chées sur l'horizon de l'histoire
d'hier et de l'histoire d'aujourd'hui,
cette phrase de P. d'Alzon, fonda-

teur des Oblats de l'Assomption,
qui disait, il y a plus d'un demi-siè-
cle: "Le siècle où a été proclamé le
dogme de l'Immaculée Conception
est celui où les femmes semblent
avoir reçu une place plus grande
dans l'Eglise de Dieu." Cette Egli-

se que ses ennemis accusent si gra-
tuitement, si légèrement, de refuser
une âme aux femmes, proclamait au
contraire aux oreilles de nos aïeul-

les, par la voix de ce religieux,
qu'elles ont dans l'Eglise une place
de plus en plus grande!

La belle parole, vraiment, que celle
de P. d'Alzon! Ne nous fatiguons
pas de la répéter devant ces théo-
logiens d'un féminisme laïque, qui
se flattent fièrement d'avoir enfin
revendiqué pour la femme, dans la
société civile, un rôle plus impor-

tant. D'outre-tombe, le P. d'Alzon
leur dit: "Ce développement de
l'activité féminine, nous fûmes les
premiers, nous catholiques, à le ré-

clamer, dans la plus haute de tou-
tes les sociétés, dans l'Eglise. "Et
cette "place plus grande" qu'oc-

cupe dans l'Eglise de Dieu, la femme
la possède surtout parce qu'il y eut au
XIX^e siècle, un nombre croissant de
femmes dévouées plus que jamais,
dévouées jusqu'à l'émigration, dé-

vouées jusqu'à la mort, à la diffusion
de l'Evangile.

La multiplication des femmes
missionnaires, c'est là un fait ca-
pital dans l'histoire religieuse con-

temporaine.

Retraite fermée

Une retraite fermée pour jeunes
gens s'ouvrira à la villa La Bro-

querie, Boucherville, le jeudi 26
juillet au soir pour se terminer le
29 juillet.

Pour toute information, s'adres-
ser au R. P. O. Primeau, S.J., au
presbytère de l'Immaculée-Concep-

tion.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS
EN TROUVE UN AUTRE, ET LE
BUT SERA DÉPASSÉ.

betteraves. Faites bien réduire et
procédez, pour le reste, comme pour
toutes les autres confitures.

Les Nerfs Agités

Se calment sous l'effet bien-
faisant de ce remède. Vous
mangerez mieux... dormirez
mieux... Vous vous sentirez
mieux. La vie semblera, de
nouveau, digne d'être vécue.
Ne retardez plus. Commencez
à en prendre aujourd'hui.

Le COMPOSE VEGETAL
de LYDIA E. PINKHAM

Décès de Mme

N. Goudrault

Mme N. Goudrault, née Estelle
Beaudet, est décédée, hier midi à
l'âge de 77 ans, à son domicile, no
330, square Saint-Louis.

Elle laisse deux filles, Mmes Isa-
belle et Judith, deux fils, MM. J.-A.
Hébert, de Winnipeg, Manitoba, et
Maurice Goudrault, C.R., avocat de
Montréal. Elle laisse en plus, cinq
sœurs: R. S. Marie-de-Liguori, de la
Congrégation de Notre-Dame, pro-

vinciale à Joliette; S. Marie-Sainte-
Monique, du couvent de la Pré-
sensation de Saint-Hyacinthe; S.
Anne-Madeleine-Beaudet, chez les
Visitandines à Ottawa, Mme Antoi-

ne Gariépy, de Montréal, et Mme
A.-B. Dunn, de Victoriaville.

La défunte était la sœur de feu
l'abbé Henri Beaudet, mieux connu
sous le nom d'"Henri d'Amies", et qui mourut
à Rome en juillet 1930.

Les funérailles auront lieu jeudi
matin, à 8 heures 15, en la cha-
pelle des Sœurs-Miettes, rue Ber-

ri, à Montréal, et l'inhumation se
fera dans le lot de la famille, à Vi-
ctoriaville. Le départ se fera du
no 330, square Saint-Louis, à 8 heu-

res.

Le *Devoir* prie la famille d'agréer
ses plus profondes sympathies.

Obédiences chez
les Oblats de M.-I.

Le R. P. provincial des Oblats a
promulgué aujourd'hui les change-

ments qui seront effectués cette an-
née, dans le personnel des maisons
sous sa dépendance. Les religieux
qui ont reçu leur obédience entre-

rent dans leur nouvelle fonction,
sous peu.

A l'Université d'Ottawa: les RR.
PP. Gustave Sauvé, du scolasticat
de Richelieu; Roméo Trudel, du
scolasticat d'Ottawa; Auguste Mo-

risette, du juniorat d'Ottawa; Mau-
rice Savard, de Québec; Jean Caba-
na, du juniorat d'Ottawa.

Au juniorat du Sacré-Coeur. —
Le R. P. Victorien Cossette, de
Chambly.

Au scolasticat d'Ottawa: le R. P.
Léon Bouvet, de l'Université.

A Notre-Dame de Hull: le R. P.
Nap. Dubois, de l'Université.

Au Sacré-Coeur, Hull: les RR. PP.
Alfred Bouchard, de Mont-Joli; Al-
cide Moreau, de Québec.

A Saint-Pierre, Montréal: le R.
P. Germain Houle, du scolasticat
d'Ottawa; et temporairement, le R.
P. Raoul Legault, de l'Université
d'Ottawa.

Au scolasticat de Richelieu: le R. P.
Victor Jodoin, de Chambly, maître
des novices; le R. P. Alfred Bé-

tourneau, professeur de morale.

A Saint-Sauveur, Québec: les RR.
PP. A. Albert Chartrand, de Hull;
Jacques Filteau, de Kapuskasing;
Phil. Garneau, du Cap.

A Jésus-Ouvrier: le R. P. Rod. Po-
merleau, de Saint-Sauveur.

A Mont-Joli: le R. P. Simon Beau-
doin, de Hull.

A Chambly-Bassin: le R. P. Georges
Boileau, de Saint-Boniface.

A Kapuskasing, le R. P. André
Carey, de l'Université d'Ottawa.

A Sainte-Agathe des Monts: les
RR. PP. Ch. Charlebois, de Cham-
bly; Gérard Lesage, du scolasticat
d'Ottawa.

A Grouard, Alta.: le R. P. Zéphi-
rin Poirier, de Chambly-Bassin.

Au Basoteland: les RR. P. Pierre
Boutin et Roger Lemay, de Richelieu,
et Marcel Proulx, de Chambly-
Bassin.

Collection

"Ma bibliothèque"

Volume d'environ 250 pages,
sous cartonnage brun, titre doré,
format 5 x 6 1/2. Au comptoir 30s.,
par la poste 35s.

LES BONS ENFANTS, par Ma-
dame de Ségur.

UN BON PETIT DIABLE, par la
même.

LES MALHEURS DE SOPHIE, par
la même.

LE GENERAL DOURAKINE, par la
même.

EATON



POUR LES JOURS CHAUDS
pour ceux qui aiment le
confort frais

PANTALONS
de flanelle

blanche ou grise

Bas prix avantageux Eaton,
chacun,

5.00

Vous pouvez vous attendre à nom-
bre de saisons de service de ces
bons pantalons de flanelle tout
laine. Achetez-en un mercredi,
pour cette fin de semaine. Choix
de blanc ou gris pâle ou moyen.
Tailles 28 à 44.

Au deuxième étage — rue Victoria.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL



L'AUBERGE DE L'ANGE GAR-

DIEN, par la même.

PAR TERRE ET PAR EAU, par
Claude Melancon.

RECITS LAURENTIENS, par le R.
F. Marie-Victorin.

L'ALLUMEUR DE REVERBERES,
par Cummings.

CROQUIS LAURENTIENS, par le
R. F. Marie-Victorin.

VIEILLES CHOSES, VIEILLES
GENS, par Georges Bouchard.

ENTRE DEUX RIVES, par René
des Ormes.

LA HURONNE, par Maxine.

LE DON QUICHOTTE NORMAND,
par J.-M. Rousseau.

L'ANEMONE SYLVESTRE, par
J.-M. Rousseau.

AU PAYS DE QUEBEC, par Er-
nest Bilodeau.

SUR LA GRAND'ROUTE, par Da-
masse Potvin.

LETTRES DE FADETTE, 1ère sé-
rie.

LETTRES DE FADETTE, 2e sé-
rie.

LE MAUVAIS GENIE, par la com-
tesse de Ségur.

PAUVRE BLAISE, par la com-
tesse de Ségur.

MEMOIRES D'UN ANE, par la
comtesse de Ségur.

"Il était une fois..."

(Fadette)

Contes charmants, quelques-uns
d'inspiration historique, que feront
les *Jeunes*: des enfants de 9 à 13
ans. Joli livre de récompense.
Editions du "Devoir".

En vente au Service de Li-
brairie du "Devoir", 430, rue Notre-
Dame est, Montréal. Prix: broché,
75 sous; relié: \$1.00, franco dans
les deux cas.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430, rue
Notre-Dame est, à Montréal, par "l'im-
primerie Populaire" (à responsabilité limi-
tée), directrice-proprétaire: Georges Pal-
liard, directeur-général.

Feuilleton du "Devoir"

La douloureuse
victoire
par DELLY

32

(Suite)

Elle demanda avec inquiétude:

— Es-tu souffrant?

Il répondit négativement, et elle
n'insista pas. Connaissant la visite
de son mari chez M. de Marges, elle
comprit que ce qu'il passait dans
l'âme de Bruno et, sûre de son em-

prise sur elle, ne s'en inquiétait
plus. Elle n'ignorait pas qu'il ne li-

sait qu'à moitié les lettres de tou-

tes siens, où se glissaient de dis-

crets conseils et qui parlaient de
tout ce qu'il avait aimé, gens et
choses, de ce pays qui lui avait été
cher et dont il semblait se détacher
si bien maintenant. Elle savait

qu'il n'aurait plus dans les égli-
ses, sauf lorsque des obligations
mondaines l'y forçaient. Encore
bien peu de temps, et les dernières
vélités de remords, les derniers
troubles de conscience s'évanouir-
aient. Bruno, enlevé à son Dieu,
à sa famille, serait converti au seul
culte de Floriane.

La petite Elisabeth, restée un peu
frêle, n'avait pas vécu. Un soir,
après deux jours de maladie, elle
s'était éteinte dans les bras de la
nurse, pendant que ses parents as-

sistaient, chez une grande dame
étrangère, à une fête orientale que

les journaux généralement peu sé-
vères

LA VIE SPORTIVE

Don George a triomphé d'Ernie Dusek

(Par X. E. NARBONNE)

Ed Don George, champion mondial des poids lourds à la lutte libre, a défendu son titre hier soir contre Ernie Dusek dans le match principal mis à l'affiche hier soir à l'Arena Mont-Royal par le promoteur Lucien Riopel et il a réussi à conserver sa couronne à la suite de sa victoire sur le lutteur d'Omaha en prenant deux chutes sur trois.

La victoire de Don George ne fut pas très populaire car les tactiques employées par le lutteur de New-York furent loin de plaire à l'assistance et lorsqu'il s'assura la dernière chute qui lui valait la victoire les spectateurs le huèrent et lui lancèrent toutes sortes de projectiles alors qu'il se rendait à sa chambre.

Au début de la rencontre Don George chercha constamment d'éviter son rival en se sauvant autour de l'arène, ce qui eut pour effet d'irriter la foule mais lorsque les deux hommes vinrent en contact le champion a paru être plus fort que son rival et il eut l'avantage presque constamment dans le premier engagement. Don George n'a pas été tendre pour Dusek car les coups d'avant-bras à la tête et au corps ont eu pour effet d'affaiblir le bouillant Ernie et au bout de 31 minutes et 42 secondes il parvint à river les épaules de son adversaire au tapis par un série de prises de fourche et un écrasement général.

Dans le deuxième engagement les lutteurs se malmenèrent du commencement à la fin et tout portait à croire que le champion allait remporter la victoire par deux chutes consécutives lorsque tout à coup, après 19 minutes et 46 secondes de combat, Dusek réussit à enlever Don George, à le faire tomber et à le descendre avec force sur le tapis pour lui coller les deux épaules. Les deux hommes se relevèrent fort épuisés et surtout épuisés et il a fallu quelques minutes avant qu'ils pussent retourner à leurs loges.

La dernière chute fut très rapide car en moins de trois minutes le champion s'était assuré la victoire après avoir porté ses deux pieds à la mâchoire de Dusek qui resta étendu sur le carreau. Les spectateurs furent loin d'apprécier la tenue de Don George qui devient de plus en plus impopulaire.

La semi-finale entre Nick Lutz et le Dr Len Hall fut sans contredit la lutte la plus scientifique, la plus excitante et la plus intéressante de la soirée et malheureusement les deux hommes ne purent prendre de chute et immédiatement après le combat le promoteur Riopel a décidé de les mettre à l'affiche de nouveau lundi soir prochain dans le combat principal de deux dans trois. Avec le match de lundi prochain l'on pourra connaître qui, de Lutz ou du Dr Hall, est le meilleur.

Les autres rencontres n'ont pas manqué d'intérêt non plus mais le combat Mercier-Patterson a eu pour effet de mettre beaucoup d'excitation chez les spectateurs car ces deux poids lourds furent rudes au possible et en plus de combattre dans l'arène à coups de poings et de pieds ils continuèrent hors de l'arène après l'expiration des trente minutes réglementaires et la police et les policiers durent intervenir pour séparer les combattants. Dans le numéro d'ouverture Len Malacuso a triomphé de Bob Langevin en prenant une chute en 10 minutes 55 secondes.

Lutte au Stade Exchange

S'il faut en croire les amis de Paul Lortie, son adversaire, Maurice Letchford, ne sortira pas vivant de sa rencontre de 2 dans 3 ce soir au Stade Exchange. Ils ont tellement confiance en lui qu'ils sont prêts à risquer n'importe quelle somme d'argent qu'il battra Letchford avant le limite du temps, qui est de 90 minutes. On sait que Paul Lortie est un lutteur plus rapide que Letchford mais ce dernier, plus âgé, est peut-être plus expérimenté et c'est là aussi probablement que Lortie s'apercevra qu'il est difficile de vaincre un vétéran qui se tient toujours en bonne condition.

Jacques Trudeau, qui doit rencontrer Lucien Ouellette dans la rencontre semi-finale, a déclaré au promoteur Jos. Giroux qu'il ne voulait pas être tenu responsable s'il arrivait un accident à son adversaire, car il prétend qu'il est trop supérieur à Ouellette et il ne voit pas comment René Anggrignon a bien pu se décider à laisser lutter son élève contre lui. Mais Anggrignon prétend que Ouellette a assez d'expérience et qu'il fera la vie dure au prétentieux Trudeau.

Voici le programme complet de la soirée.

Finale: 2 dans 3, limitée à 90 minutes: Maurice Letchford vs Paul Lortie.

Semi-finale: Jacques Trudeau vs Lucien Ouellette.

Spécial: 30 minutes ou une chute: Mike Pouchuck vs Henri Lalonde.

Préliminaire, 20 min. ou une chute: J.-L. Renard vs John Biondi; 15 minutes: René Bergeron vs Cyclone Lecavalier.

Arbitre: Dan Murray. Annonceur, Adrian Lapointe.

Rochester bat Montréal par un point

Rochester, 24. — Les Ailes-Rouges de Rochester ont gagné la dernière partie de la série contre le Montréal hier, en triomphant par un résultat de 4 à 3, alors que Tom Winsett a frappé un coup simple à la neuvième manche pour compter le point décisif après que deux hommes eurent été retirés.

Pete Appleton, qui a officié au monticule des vainqueurs, a tenu les Royals à sept coups sûrs espacés, en plus de faire fendre l'air à sept de ses adversaires.

Les Royals semblaient voguer vers la victoire à mesure que la fin approchait, mais des coups opportuns des Ailes-Rouges aux huitième et neuvièmes manches leur valurent la décision, lorsque le gros Chad Kimsey perdit le contrôle de ses balles.

C'est alors que Smythe s'amena pour être victime d'un malencontreux coup de Winsett bon pour une victoire pour les gars de Toporcer. Hal King, le brillant troisième but des Royals, et le plus fort frappeur parmi les réguliers, a été le seul qui ait trouvé moyen de frapper les balles d'Appleton. Avec trois coups dont un deux-but en quatre essais, Hal a porté sa moyenne à .330.

MONTREAL		ab.	p.	cs.	r.	a.
Walker	cg	5	0	0	2	0
Griggaby	cd	4	0	0	2	0
King	3b	4	1	3	1	2
Thompson	2b	3	1	1	0	1
Rhiet	2b	1	0	0	2	4
Ripple	ce	3	0	1	1	0
Sankey	ac	4	0	0	2	0
Benline	f	1	1	3	0	0
Pumner	r	3	0	1	1	3
Kimsey	1	4	0	1	0	4
Smythe	1	0	0	0	0	0
Total		34	3	7	26	17

ROCHESTER		ab.	p.	cs.	r.	a.
J. Brown	3b	5	1	1	0	0
Borgmann	2b	4	1	1	8	1
Toporcer	1b	5	0	1	2	0
Goodman	cg	3	1	1	2	0
Mills	ce	3	1	2	3	0
Lewis	r	4	0	3	7	0
Carey	ac	3	0	1	2	4
Appleton	1	3	0	0	1	0
Total		35	4	11	27	11

Le classement des équipes

AMERICAINE		G.	P.	Pc.
Détroit		56	33	.629
New-York		54	33	.621
Cleveland		48	40	.545
Boston		48	43	.527
Washington		43	47	.478
St-Louis		39	43	.476
Philadelphie		35	52	.402
Chicago		29	61	.322

INTERNATIONALE		G.	P.	Pc.
Newark		61	39	.610
Toronto		59	40	.596
Rochester		59	42	.584
Albany		49	46	.516
MONTREAL		50	49	.505
Buffalo		46	53	.465
Syracuse		40	56	.417
Baltimore		27	66	.290

NATIONALE		G.	P.	Pc.
New-York		57	33	.633
St-Louis		53	34	.609
Chicago		54	35	.607
Pittsburgh		41	44	.482
Boston		43	48	.473
Brooklyn		39	51	.433
Philadelphie		38	52	.422
Cincinnati		29	57	.337

Le "Big Six"

Grâce à trois coups sûrs en quatre voyages au marbre aujourd'hui, Paul Waner, des Pirates, a pris la première place des frappeurs de la Nationale, sans recevoir d'opposition. Bill Terry, qui était en avant d'un point sur le plus fameux des frères Waner hier, a réussi deux coups sûrs pour monter son pourcentage à .361. Paul a fait sauter le sien à .363.

Joe Moore et Mel Ott, tous deux voltigeurs des Giants, se sont mis sur un pied d'égalité en troisième place des frappeurs de la Nationale et en dernière du classement, avec chacun .350. Dans l'Américaine, Joe Vosmik a délogé Lou Gehrig, comme celui-ci n'attrapait qu'un coup sûr en trois essais.

Le classement:		P.	ab.	p.	cs.	r.	a.	P.C.
Manush, Sénateurs		85	338	70	143	399		
Gehrig, Tigers		89	341	89	132	387		
Vosmik, Indiens		69	234	43	87	372		
Waner, Pirates		53	347	64	126	363		
Terry, Giants		90	349	74	126	361		
Moore, Giants		85	380	69	126	350		
Ott, Giants		90	346	71	121	350		

L'Indépendante

Dom. Textile	100015502-14	19	1
N.E. Eagles	010011000-3	9	3
Anderson et Therrien; Miller, Ramsden et Young			
De Luxe Cab	003020010-6	13	2
Castonguay	02002211x-8	20	2
Chartier, Roberts et Waugh; Doray et Keough			
R. Petit	021001010-5	4	2
St-Zotique	230000001-6	10	4
Cramford et Bervaldi; Connolly et Gravel			

Position des clubs:		G.	P.	P.C.
Dom. Textile		13	7	.656
De Luxe Cab		21	9	.550
Royal		5	13	.278
N.E. Eagles		3	15	.167

Desrosiers		13	6	.684
R. Petit		12	6	.666
Castonguay		5	15	.250

Beau succès des courses au crépuscule

Les courses au crépuscule ont commencées d'hier à la piste King Park et elles semblent être très populaires. L'assistance d'hier à la piste de MM. Smith et Reitman a été très considérable pour un lundi car plus de quatre mille personnes ont envahi l'hippodrome de Saint-Laurent ce qui indique que cette innovation est très populaire.

La première course a commencé à cinq heures et quart et la dernière épreuve était terminée trois heures plus tard malgré quelques départs retardés par des chevaux capricieux.

Betty Farrell, de l'écurie Chaplin, a remporté les honneurs de la principale épreuve au programme, le handicap Saint-Lambert, et le vainqueur qui était favori, a mené du commencement à la fin pour triompher par deux longueurs de Dunspire et de By Product ainsi que de Ellen D. et Dorsays, qui terminèrent dans l'ordre de mention.

Trois jockeys ont été suspendus hier par les commissaires, Guerra, Horn et Hanauer devront rester inactifs pour quelques jours à la suite de la décision de MM. Reeder, St-Père et Loberge, les officiels du King's Park.

Le double a payé \$20.35 tandis que la Quinella a rapporté \$187.00 pour la mise habituelle de \$2.00.

Voici les résultats de la journée d'hier:

PREMIERE COURSE, 7 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:27 1-5.

Auburndale, Case, 112.
Little Jay, Horvath, 113.
Watchlitz, Staszuk, 113.
Wanderer, Fator, 111.
Liberty Ace, Becroft, 110.
Zode, Wilson, 110.
Oriental Lady, Frank, 108.

\$2 au mutuel rapportant sur Auburndale \$12.85, 6.00; sur Little Jay \$5.40, 3.35; sur Watchlitz \$2.70.

DEUXIEME COURSE, 1 mille, 3 ans et plus nés au Canada à réclamer. Bourse \$400. Temps 1:41 2-5.

Die Cast, Ralls, 105.
Anoka, Gibson, 107.
Rideau, Fator, 110.
Thunder Light, Peden, 102.
Keeble, Barker, 94.
Sopron, Peake, 109.
Wee Macgregor, Erwin, 105.
Optical, Sullovey, 112.
Stanley Galt, Marshall, 105.
Mythical Lore, Horn, 102.

\$2 au mutuel rapportant sur Die Cast \$5.30, 3.30; sur Anoka \$8.45, 5.35; sur Rideau \$2.70.

TROISIEME COURSE, 1 mille et 50 yds, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:42 4-5.

Irish Maiden, Peake, 109.
Imagable, Fator, 110.
Crasher, Passero, 110.
Frank Grossman, Case, 107.
Crenshaw, Moore, 110.
Earl Galt, Barker, 113.
Jolly Galt, Barker, 91.
Glory B., Gibson, 107.
Cursus, Fator, 110.
Volquary, Fator, 110.

\$2 au mutuel rapportant sur Irish Maiden \$6.30, 3.30; sur Imagable \$3.10, 2.40; sur Crasher 2.65.

QUATRIEME COURSE, 6 1-2 furlongs, 3 ans et plus à réclamer, bourse \$400. Temps 1:21 2-5.

Authority, Ralls, 106.
Star Player, Horn, 105.
Greg Ormont, Guerra, 115.
Errant Lady, Halliburton, 108.
Corduroy, Hanauer, 107.
Hassler, Moore, 110.
Shandygaff, Holland, 117.
Tricycle, Passero, 115.
Grass Broom, Becroft, 111.
Robot, Peake, 111.

\$2 au mutuel rapportant sur Authority \$4.30, 3.40, 3.10; sur Star Player \$5.50, 5.60; sur Greg Ormont \$5.30. Le pari double \$20.35.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, bourse \$500. Handicap St-Lambert. Temps 1:13 4-5.

Betty Farrell, Staszuk, 120.
Dunspire, Mitchell, 109.
By Product, Hanauer, 108.
Ellen D. Moore, 110.
Dorsays, Halliburton, 115.
\$2.00 au mutuel rapportant sur Betty Farrell \$4.15, 3.40, 2.20; sur Dunspire \$6.30, 2.30; sur By Product 2.15.

SIXIEME COURSE, 4 furlongs, 2 ans à réclamer, bourse \$400. Temps 1:10 1-3.

Marylight, Hanauer, 109.
Sexton, Gibson, 107.
Wichprig, Peden, 97.
Susie V., Horn, 104.
Blue Sign, Passero, 109.
Jerry W. Guerra, 109.
Julius J.R. Moore, 110.
Reproach, Fator, 109.
No Classe, Ralls, 106.

\$2 au mutuel rapportant sur Marylight \$5.55, 4.20, 3.80; sur Sexton 6.90, 5.75; sur Wichprig 5.30.

SEPTIEME COURSE, 1 mille, 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$400. Temps 1:39 3-5.

Barbarossa, Marshall, 113.
Ruby Stone, Becroft, 102.
Justoid, Horn, 103.
Squeeze Play, Mitchell, 111.
Traumagone, Peake, 113.
Phil R., Ralls, 108.
Go Easy, Fator, 109.
Harlem, Peden, 106.
Balmwava, Gibson, 106.

\$2 au mutuel rapportant sur Barbarossa \$7.65, 4.30, 3.40; sur Ruby Stone 8.70, 5.80; sur Justoid 5.05.

La Quinella rapporte \$187.

Où ils jouent aujourd'hui

AMERICAINE	
New-York à St-Louis	
Boston à Détroit	
Philadelphie à Cleveland	
Washington à Chicago	

INTERNATIONALE	
Montréal à Baltimore	
Rochester à Newark	
Toronto à Syracuse	
Buffalo à Albany	

NATIONALE	
Chicago à Brooklyn	
St-Louis à New-York	
Cincinnati à Boston	
Pittsburgh à Philadelphie	

Résultat des parties

AMERICAINE	
Détroit 7, Boston 2	
Washington 11, Chicago 5	
Philadelphie 11, Cleveland 9	
New-York 5, St-Louis 2	

INTERNATIONALE	
Rochester 4, Montréal 2	
Baltimore 4, Syracuse 3	
Toronto 7, Buffalo 3	
Albany 4, Newark 0	

NATIONALE	
Chicago 8, Brooklyn 3	
St-Louis 6, New-York 5	
Cincinnati 4, Boston 2	
Philadelphie 3, Pittsburgh 2	

Au camp Beauchesne hier soir

Plus de 800 personnes furent témoins hier soir, à Montréal-Nord, au camp Beauchesne, de l'ouverture du tournoi pour le championnat de la province des lutteurs mi-lourds. Plusieurs amateurs s'étaient rendus mais s'en retournèrent par le fait qu'il n'y avait pas de sièges réservés, la direction a décidé de charger un prix minime afin de donner une chance à tous d'y assister et on peut être assuré que d'une place ou d'une autre tous sont en mesure de suivre les rencontres comme nulle part ailleurs. Une fanfare fit les frais de la musique pendant les intermissions.

Huit rencontres eurent lieu chacune avec décision dont une avec disqualification. Les amateurs furent des plus surpris de voir Laroche et Jack Cutler comme doivent lutter les lutteurs.

Graham Stockton semble devenir le lutteur le moins populaire de Montréal-Nord et surtout hier soir, à plusieurs reprises, les amateurs ont demandé à l'arbitre Jean Lagacé de le disqualifier tellement il employait des tactiques déloyales.

Tous les matchs étaient de 30 minutes ou 1 chute. Les lutteurs battus hier soir n'ont qu'une seule chance de se rendre aux semi-finales, car tout homme perdant deux rencontres au cours de ce tournoi est éliminé.

En lever de rideau Jack Laroche eut raison de Son Cordash par un coup de béliet suivi d'un écrasement en 19 minutes. Laroche, 172, Cordash 175.

Paul Gaudette, 168, "Mae West" Jack Cutler, 175. Les amateurs furent surpris de voir Lutter Cutler comme il l'a fait hier. Gaudette fut vainqueur après 20 minutes de lutte intéressante à la suite d'un écrasement à rebours.

Jean-Baptiste Paradis, 168, a montré que malgré son âge assez avancé, il est en mesure d'en montrer aux plus jeunes que lui, il a défait John DeValto, 173, prenant une clef de bras avec ses pieds, il le coucha au bout de 25 minutes.

La rencontre entre G. Stockton, 170, et Jack Labbé, 172, fut celle qui a amené le plus d'excitation de la soirée. Stockton eut raison de son adversaire par un écrasement à rebours au grand mécontentement du public et fut fort heureusement sorti de l'arène. Labbé fut acclamé malgré sa défaite.

Jean Renaud, 160, et Ben Davis, 160, le dernier très rude, cependant Renaud lui remet son change, très habile pour le coup de savate, en donne trois de suite à Davis et le couche après 13 minutes.

Dans une rencontre très rapide, Clément Desrochers, 168, eut raison de Jack LaRue, 166, après 11 minutes.

Jacques Trudeau, 162, n'a pas semblé aussi populaire auprès des amateurs et à la suite du refus de mêler avec le col. H. Peters, 160, l'arbitre Lagacé s'est vu dans l'obligation de le disqualifier. Trudeau semblait avoir peur du colonel.

Bull Texas, 173, n'a pas semblé de taille contre Maurice Letchford, 170, employant toutes sortes de tactiques déloyales contre son adversaire, mais Letchford lui fit abandonner la rencontre par suite d'une double prise de pieds, au bout de 21 minutes.

Un programme de premier ordre sera donné ce soir, la rencontre terminant la soirée sera entre Graham Stockton et le col. H. Peters, par suite du tirage au sort fait hier soir, au chalet du club Beauchesne.

Le combat aurait lieu le 8 août

Le combat Sixto Escobar-Eugène Huat pour le championnat du monde des poids-coqs et la ceinture Seagram aura tout probablement lieu au Forum, mercredi, le 8 août. Dès aujourd'hui, le promoteur Armand Vincent fera application pour obtenir cette date au nom du Canadian Athletic Club, nouvelle organisation qui prendra charge des futurs événements sportifs en cette ville et dont Armand Vincent est le promoteur. Cette application pour la date ainsi que les contrats et garanties nécessaires seront placés entre les mains de la Commission pour être pris en considération.

Le changement de date a été proposé par le champion d'Europe Eugène Huat, présentement en mer, sur le Montcalm, en route pour Montréal, qui prétend qu'il n'est que juste pour ses nombreux amis en cette ville et pour lui-même, qu'on lui donne amplement le temps de s'entraîner pour cette importante rencontre. Huat fait le voyage ici avec l'intention sérieuse de remporter le championnat coûte que coûte, mais pour y parvenir, il désire prendre les moyens nécessaires. Le Français a accepté ce match seulement après que Pete Sanstol et autres vedettes chez les poids-coqs tels que Midget Wolgast, champion mondial des poids-mouche, et Johnny King, d'Angleterre, champion de Porto-Rico, détenteur de titre. L'aspirant au titre arrivera en cette ville jeudi; bien qu'il s'entraîne sur le paquebot et qu'il fut tenu actif régulièrement sur le continent européen, remportant cinq victoires sur cinq combats livrés cette année, il désire cependant obtenir un délai raisonnable pour s'acclimater; le changement brusque de température, nourriture et bruyage le force donc à faire cette logique demande, au promoteur. Dès son arrivée Huat se mettra résolument à la besogne et terminera tout son entraînement ici.

Hier soir le champion Escobar consentit au changement de la date. Le petit Porto-Ricain est à New-York dans le moment où il s'entraîne sérieusement en vue d'une série de trois engagements qu'il livrera à Montréal d'ici à la fin d'octobre sous les auspices du même promoteur; Sixto est de retour d'un voyage en son pays natal, où il fut reçu triomphalement par ses compatriotes.

Le record de Huat pour 1934 démontre qu'il a remporté deux victoires par knock-out sur Jolot Bayard et René Bazin; il obtint des décisions sur Marcel Hugin, Emil Edebut et Pedro Finnigan. A la fin de 1933, il remporta quatre triomphes consécutifs par mises hors de combat sur Jano Giron, Al. Murrall, Silvio Defendini et Young Siki. Huat, bien qu'étant un vétéran de nombreuses

Un prêt de \$200,000

Le gouvernement Hepburn veut obliger la "Central Supply Warehouse" à lui rembourser cette somme — Fournisseurs d'articles pour chômeurs au temps du gouvernement Henry

Toronto, 24 (S.P.C.) — Le gouvernement Hepburn exigera de la Central Supply Warehouse, qui, au temps du gouvernement Henry, fournissait à la province et aux villes ontariennes des marchandises destinées à l'assistance aux sans-travail, qu'elle rembourse à la trésorerie provinciale un prêt de \$200,000. De plus, il interdit aux villes de continuer de se fournir dans cet établissement. Il affirme que le gouvernement Henry était injustifiable de prêter à cet établissement de l'argent appartenant au peuple et d'en faire le fournisseur de la province et des villes. Cet établissement, explique-t-il, concurrençait fructueusement d'autres établissements qui paient des impôts.

Le ministre des oeuvres sociales, M. Croll, a de plus, fait remarquer que la loi autorisant le prêt n'a été sanctionnée que deux mois après que l'argent eût été prêté.

M. Hepburn, qui avait inscrit la compression des dépenses de la province à son programme électoral, vient d'avertir les solliciteurs d'emplois de l'Etat que, loin d'augmenter le nombre des fonctionnaires, le nouveau gouvernement entend le diminuer. M. Hepburn a ajouté que les demandes d'emploi affluant au point que les ministres ne peuvent que difficilement remplir leurs fonctions.

Le premier ministre a annoncé qu'il abolit la commission ontarienne du service civil. Il a de plus annoncé que la vente à l'enchère des autos des ministres aura lieu au début du mois prochain.

Une méprise

Londres, 24. (S.P.C.) — Le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sir John Simon, a dit aux Communes que la mort du médecin de marine britannique qu'une sentinelle turque a tué récemment, a été le résultat d'une déplorable méprise. Le canon dans lequel le médecin avait pris place, avec deux officiers, ne portait pas de pavillon, a-t-il expliqué. Aucun des trois hommes n'était en uniforme. L'ambassadeur de la Turquie a exprimé de vifs regrets au nom de son gouvernement. Un contre-torpilleur turc a déposé une couronne mortuaire à l'endroit où le médecin est disparu.

La carte d'identité

Depuis l'introduction du nouveau système de carte d'identité, il y a eu environ un mois, il y a eu moins de mille demandes; et un bon nombre de ces demandes ont été rejetées parce que ceux qui les faisaient n'étaient pas sujets canadiens. Ces cartes permettent d'être employé aux travaux de la ville (quand il y en a). Jusque-là on n'a invité à demander des cartes que ceux qui ne sont pas sous les secours directs et qui veulent s'inscrire pour les travaux municipaux; la question d'obliger tous les secours à se pourvoir d'une carte est à l'étude, mais il faudrait pour cela plus que les \$6,000 votés par la ville.

50 ans de prêtrise

Saint-Hyacinthe, 24. — M. l'abbé Victorin Larose, prêtre à sa retraite à Saint-Charles sur Richelieu, célèbre aujourd'hui le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Il a chanté une grande messe à neuf heures ce matin. Ce soir, il y aura dîner en son honneur. Natif de Vercheres, l'abbé Larose devient prêtre à Saint-Hyacinthe, ordonné par Mgr Moreau. Depuis 1926, il est à sa retraite, chez son frère, M. l'abbé Joseph Larose, curé de Saint-Charles sur Richelieu.

Réduction du taux d'intérêt

Ottawa, 24 (S.P.C.) — La nouvelle n'est pas officielle, mais le bruit court que le taux de l'intérêt sur les dépôts en banque sera réduit de 2 1/2 % à 2 %. Lorsque les banques ont réduit le taux de 3 à 2 1/2 % l'an dernier, les compagnies de fiducie ont tout d'abord maintenu leur taux de 4 %, mais peu après, elles le réduisaient à leur tour à 3 %.

Les banques préféreraient maintenant le taux à 2 1/2 %, afin d'encourager le public à déposer son argent à la banque, mais si le gouvernement exprime le ferme désir de le réduire à 2 %, elles ne feront pas d'opposition.

"Et à l'heure de notre mort"

LIVRE SURNATUREL...

Ce qui m'a frappé le plus, c'est de voir et presque de toucher le travail de la grâce pénétrant la vie et consacrant la mort de ces jeunes hommes que leurs défauts, leurs misères, leurs difficultés rapprochent des autres hommes, de nous.

La résignation à la volonté de Dieu, la confiance en sa bonté et l'amour de sa matn qui frappe, avec lesquels ces pages ont été écrites, ajoutent à l'atmosphère surnaturelle qu'elles nous font respirer. Ce livre est donc digne de ceux dont il décrit la vie et la mort; digne aussi de ceux qui l'ont écrit en pleurant. Il touche spécialement ceux qui ont quelque relation avec les Dominicains, mais il saura intéresser tous ceux qui se préoccupent de "l'heure de la mort" et leur faire du bien.

Un prêteur de Séminaire. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 40s.

Nouvel hôpital

Le R. P. Dollard Francoeur, O.M.I., bénit l'hôpital La Salle, l'oeuvre de Mlle Maria Bourque — La maison contient 10 lits et une salle d'opération

Grâce au zèle et à l'activité de Mlle Maria Bourque, Ville La Salle possède désormais son hôpital. Jouissant d'un site idéal, juste en face de Caughnawaga, le nouvel hôpital contient dix lits et une salle d'opération. Sa situation toute spéciale en fait un lieu de convalescence tout désigné. Fondé par Mlle Marie Bourque, l'hôpital La Salle est géré par M. L.-Auguste Guilmette et sous la surveillance de garde Dorval.

La direction désire faire savoir au public que l'hôpital La Salle est un hôpital général ouvert aux citoyens de Ville La Salle et d'ailleurs.

Un nouvel hôpital a été ouvert officiellement à 10 heures, hier soir, par M. Louis Chatelle, maire de Ville La Salle, et il a été béni par le R. P. Dollard Francoeur, O.M.I., curé de St-Nazaire de Ville La Salle. Une réception suivit la cérémonie d'ouverture et de bénédiction. Les invités qui assistèrent à la naissance de l'oeuvre de Mlle Bourque étaient: le R. P. Dollard Francoeur, O.M.I., curé, M. le maire Louis Chatelle et Mme Chatelle, M. et Mme Jules Lemaire, Dr A.-B. Lebel, Dr Charles Nadeau, Dr E. Prud'homme, Dr M. Lacharité, Dr Ernest Décaré, Dr F. Daigneault, Dr A. Godin, Dr Bélanger, Dr Crépault, Dr Sanche, M. et Mme Bolduc, Mlle Laurette Dufresne, Mlle Laurette Chatelle, Mlle Jeanne Métivier, Mlle Germaine Nadeau, les gardes Dorval, Adam, Ste-Marie, Lantegne, Germaine Payant; Mlle Fernande Payant, MM. A. Lefebvre, L.-W. Lesage, Théophile Perras, W. Larente, Lucien Desbiens et plusieurs autres.

Un garçonnet se noie

Trois-Rivières, 24 — Alors qu'il était à passer son costume de bain avant de se mettre à l'eau, Adrien Courville, 14 ans, est tombé dans la rivière Saint-Maurice où il s'est noyé à la vue de son jeune frère qui fut impuissant à lui porter secours. Ce n'est que plusieurs heures après que l'on est parvenu à repêcher le cadavre.

Ferme modèle rasée par le feu

Louiseville, Qué., 24 — La ferme modèle de M. Adolphe Lemay, à peu de distance d'ici, a été rasée par le feu. Les pertes s'élevaient à \$3,000 peut-être. Un fumeur serait responsable de cet incendie.

Le salaire minimum

Lac Louise, Alberta, 24 — La Fédération canadienne des clubs de femmes de profession et d'affaires a émis une résolution le travail qu'accomplissent les Commissions du salaire minimum des femmes dans les diverses provinces canadiennes.

La Fédération a reçu une lettre du ministre Stevens la remerciant de l'intérêt qu'elle a pris à l'enquête sur les achats massifs.

Tuée par la foudre

Saint-Raphaël, 24. — Un accident des plus pénibles est survenu, dans la nuit de jeudi à vendredi, dont Mme Philippe Thérèse, de Saint-Raphaël, a été la victime. Celle-ci a été tuée instantanément par la foudre, en voulant fermer les volets de sa maison.

Mme Thérèse, née Garand, était âgée d'une quarantaine d'années et était l'épouse de M. Philippe Thérèse, cultivateur du rang Sainte-Catherine. Outre son mari, elle laisse pour pleurer sa perte sept ou huit enfants dont les âges varient de 4 à 16 ans.

La tragédie est survenue dans des circonstances curieuses. Vers 3 heures et demie, Mme Thérèse, voulant calmer ses jeunes enfants que la vue des éclairs et le bruit du tonnerre terrifiaient, s'approcha des fenêtres dans l'intention de fermer les volets. La foudre pénétra par la cheminée probablement à cause du courant d'air que les fenêtres ouvertes occasionnaient et foudroya Mme Thérèse.

Un étudiant se noie

PAUL-EMILE VOYER, 18 ANS, SE NOIE DANS LA RIVIERE SAINTE-ANNE

Québec, 24. (D.N.C.) — Un drame de l'onde s'est déroulé hier après-midi, dans la rivière Sainte-Anne, à Saint-Raymond. Cette fois, c'est un élève finissant du collège des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, à Saint-Raymond, Paul-Emile Voyer, âgé de 18 ans, fils de M. Joseph Voyer, menuisier, qui a été victime de la tragédie. Un de ses compagnons, François Moisan, a failli, lui aussi, trouver la mort, en tentant de sauver un ami qui disparaissait dans le remous. Le corps du malheureux jeune homme a été repêché dix minutes plus tard dans un précipice d'une quinzaine de pieds de profondeur. Les docteurs Jules Desrochers et Bruno Lortie ont pratiqué en vain la respiration artificielle.

Incendie

Québec, 24. (D.N.C.) — A Saint-Tite de Champlain, vers 3 h. 1/2, dimanche après-midi, un incendie a totalement détruit la propriété occupée par les familles J. Simonneau et Gérard Trépanier, rue Du Cimetière. Heureusement, les membres des deux familles ont pu se sauver avec une partie de leur ménage. Les dommages s'élèvent tout de même à plus de \$3,000. Les assurances couvrent une partie de ce montant. On ignore la cause de cet incendie.

Désastre à Toronto

Une tragédie semblable à celle de l'explosion du pétrolier Cymbeline à Montréal, se produit à Toronto — Un chef de pompiers est tué — Onze blessés

Toronto, 24. (S.P.C.) — Le chef de district James Dixon, le lieutenant James Henry et le pompier W. Swyre, du service des incendies de Toronto, sont morts au cours d'une explosion qui s'est produite à bord d'un pétrolier amarré à un quai dans le port de Toronto. Ce n'est que plusieurs heures après l'accident que l'on est parvenu à retrouver les cadavres. En plus de ces trois morts, l'explosion a blessé onze autres personnes, des pompiers et des matelots du pétrolier.

Les pompiers de Toronto ont été appelés pour éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré à bord d'une barge chargée d'huile. Comme ils étaient parvenus à maîtriser l'élément destructeur, plusieurs pompiers et quelques matelots se sont aventurés à l'intérieur de l'embarcation afin de voir s'il n'y avait pas de danger pour une explosion. A peine étaient-ils disparus à l'intérieur que l'explosion se produisit, projetant à droite et à gauche ceux qui se trouvaient sur le pont du bateau. Pour ce qui est des trois pompiers qui étaient allés faire une tournée de reconnaissance dans la cale, ils ont péri avec le pétrolier, qui a coulé en peu de temps, soit environ quatre heures après l'explosion.

Pendant que le pétrolier flambait on craint assez sérieusement pour un moment que les flammes se propageraient aux raffineries de l'Imperial Oil, de la McCall-Frontenac, de la Shell et de la British-American. Heureusement il n'en fut rien.

Les figures de 54 députés des Trois-Rivières

Le cinquième volume de l'histoire parlementaire de la région des Trois-Rivières vient de paraître aux Pages Trifluviennes. Il met le bouquet à une série de biographies d'une très grande valeur, au cours desquelles le lecteur lie connaissance avec tous les députés de la région depuis l'institution du régime parlementaire, en 1792, jusqu'à la Confédération, en 1867.

En acceptant de collaborer à la collection des Pages Trifluviennes, MM. Francis-J. Audet et Fabre-Surveyer ont rendu à cette région un service signalé. Des auteurs moins préparés auraient mis des années à recueillir tous les renseignements et toutes les anecdotes que contiennent les cinq volumes de cette série parlementaire trifluviennaise. M. Audet en particulier avait à sa disposition une documentation recueillie patiemment au cours d'une quarantaine d'années de recherches.

Cela suffit à marquer la valeur des biographies qu'ils nous donnent. Voici les députés qui figurent dans cette série de biographies:

John Lees, Nicolas Gorge de St-Martin, P.-A. de Bonne, Lr-Charles Foucher, Ezekiel Hart, Thomas Coffin, Augustin Rivard-Dufresne, Nicolas Monro, M. Marie Godefroy de Tonnancour, Antoine Juchereau-Duchessnay, John Craigie, Georges-Waters Allsopp, Louis Gouin, Louis Proulx, François d'Assise Legendre, Joseph Badaux, Charles-Richard Ogden, Amable Berthelot, Pierre Vézina, J.-G. de Tonnancour, Etienne Ramvozy, P.-B. Dumoulin, René J. Kimber, Jean Desfosse, Edward Barnard, Louis Guffy, François Caron, Etienne Leblanc, Vallières de Saint-Réal, Etienne Mayrand, Pierre Bureau, Louis Picotte, Charles Caron, Valère Guillet, François Desaulniers, Alexis-Berail Lajoie, P.-A. Dorion, Olivier Trudel, Edward Greive, Denis-B. Viger, Antoine Polette, W.-D. Dawson, J.-E. Turcotte, Chs Boucher de Niverville, L.-J. Papineau, L. Desaulniers, Chas Gérin-Lajoie, Henry Judah, Louis Guilbert, Thomas Marchildon et John-Jones Ross.

Ces cinq brochures forment un total de près de 500 pages. Elles sont, malgré l'abondance des dates et des précisions documentaires, d'une lecture absolument passionnante. Elles se vendent 50 sous l'unité. On peut se les procurer en écrivant au Service de la librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

On capture un phoque blanc

Trois jeunes Montréalais qui pêchaient dans le fleuve, au large de l'île Sainte-Hélène, hier après-midi, ont capturé un phoque blanc de 5 pieds de long et pesant 90 livres. A coups de rames, ils ont assommé le phoque. C'est le second exploit de ce genre depuis 5 ans. En 1932, en effet, l'on capturait un phoque noir auprès de la Longue-Pointe.

Un alligator se promène sur la pelouse

Un jeune alligator échappé à cause d'une sensation à Notre-Dame de Grâce, hier soir. L'animal, qui s'appelle "Oscar", est la propriété de M. Eric Hall, de l'avenue Rosedale. C'est la seconde fois que l'alligator tentent de s'échapper, mais, chaque fois, il est repris.

Renversé par un tramway

Victor Clitheroe, 14 ans, de Springfield Park, près de Saint-Hubert, a été grièvement blessé hier soir, vers 6 heures, à l'angle des rues de Fleurimont et Saint-Denis, quand il a été renversé par un tramway. A l'hôpital Sainte-Justine, où il a été transporté, on a trouvé son état assez critique.



Le chef de district Dixon, de la brigade de pompiers de Toronto, tué dans l'explosion du pétrolier Enarco, au port de Toronto.



Le sous-chef de district Morgan qui a failli périr dans l'explosion du pétrolier Enarco, au port de Toronto.

Fête agricole à Matane

"La profession de cultivateur est utile, nécessaire, elle exige l'amour du travail"

Matane, Qué., 24 (S. P. C.) — "C'est une profession utile, nécessaire, que celle du cultivateur, une profession qui exige l'amour du travail", a déclaré samedi soir, M. Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture, à la grande fête agricole donnée par le comté de Matane à M. Georges Harrison, pour marquer ses récents succès au concours du Mérite Agricole.

Après avoir félicité M. Georges Harrison et sa femme de leur attachement à leur terre, le ministre de l'Agriculture a dit combien il était heureux et fier de voir que M. Harrison donnait aux autres provinces l'exemple de ce qu'on peut faire chez nous. M. Godbout félicita aussi tous ceux qui ont eu des succès dans le domaine agricole. De la fête de Matane, M. Godbout tire plusieurs leçons. "La profession de cultivateur est incontestablement celle qui demande de l'esprit humain le plus de connaissances et le plus de caractère." M. Godbout demande aux cultivateurs d'avoir avant tout l'esprit de travail. Il leur demande aussi de cultiver leur esprit et de consacrer plusieurs heures de leur temps à l'étude approfondie de leur profession. Il leur conseille d'entreprendre moins de choses mais de les faire mieux ajoutant qu'en tout il faut chercher la perfection. Il résume ses remarques en demandant à tous de mettre de la réflexion dans leur effort afin de préparer pour demain une génération d'agriculteurs encore plus aptes à leur noble tâche.

Les autres orateurs furent le Dr J.-A. Bergeron, député de Matane, M. Georges Harrison, M. J.-N. Albert, M. le chanoine J.-V. Côté, curé de Matane, M. Sylvio Gagnon, président de la Coopérative de Mont-Joli.

Victime identifiée

On a identifié le cadavre du jeune homme qui a sauté d'un train du Canadien National, à Lachine, vendredi dernier, comme étant celui de Benoît Couplé, 16 ans, de Pointe-Claire.

Accusé d'homicide

Sudbury, Ont., 24. — Etienne (Steve) Raymond comparait hier en Cour de police pour répondre de la mort de son frère Alexandre. Un cautionnement de \$6,000 a été exigé, mais il n'a pas encore été fourni.

On ne tiendra pas d'enquête

Barrie, Ont., 24. — On a décidé de ne pas tenir d'enquête autre que celle du coroner sur la mort de Mme John R. Sherwood et de ses trois enfants, brûlés à mort dans une maison du camp d'aviation Borden.

Décès de M. le curé Martin

Moncton, N.-B., 24. — Au retour d'une promenade sur l'eau, M. l'abbé Fortunat Martin, curé de Pokemouche, a succombé à une syncope. Il était âgé de 35 ans et natif de Saint-Basile, Madawaska.

La Commission municipale

Les échevins veulent que la ville de Montréal soit soustraite au joug de cet organisme gouvernemental

Plusieurs échevins de Montréal sont mécontents du contrôle de la Commission municipale, et veulent présenter une motion au conseil pour demander à Québec de soustraire la métropole à l'opération de la loi qui donne à la Commission municipale des pouvoirs de surveillance.

On reproche à cette commission d'avoir forcé la ville à donner des travaux par contrat alors que les autorités municipales voulaient les faire exécuter en régie. De plus la Commission a empêché la ville d'emprunter comme c'était l'habitude \$15,000,000 en anticipation de son revenu; la commission a permis seulement un emprunt de \$5,000,000, réservant pour plus tard son approbation quant aux autres \$10,000,000; de plus elle a exigé que l'emprunt soit effectué au Canada.

3,000 ouvrières prêtes à la grève

Trois mille ouvrières en confection, membres de l'International Ladies Garment Union ont interrompu leur travail hier après-midi à 4 heures, pour s'assembler sur leur place favorite, rue Ontario. Là, stimulées par plusieurs chefs de l'Union, elles ont décidé de se mettre en grève si leurs employeurs n'augmentent pas leurs salaires tout en réduisant leurs heures de travail. Le président général de l'Union, M. David Dubinsky, est arrivé à Montréal hier, afin de régler la situation et de déclarer la grève s'il le faut. Les ouvrières en confection ont déclaré qu'elles avaient fait tout ce qu'elles avaient pu pour éviter la grève et qu'en outre aujourd'hui, elles sont bien décidées à retourner au travail si on prête l'oreille à leurs réclamations.

La grève des employés masculins de la confection, membres de l'Amalgamated Clothing Workers' Union est annoncée pour cet après-midi. Cette nouvelle grève affecterait 4,000 hommes.

Les officiers de l'Union rencontreront les représentants des employeurs, à 4 heures cet après-midi, au Mont-Royal, et tenteront de régler le conflit à l'amiable.

La mort de Dillinger

Chicago, 24. (S.P.A.) — Un jury a qualifié d'homicide excusable la mort du bandit Dillinger. Il a loué les agents de la sûreté fédérale qui ont abattu le jeune criminel, exprimé l'opinion que cette mort mettra fin au crime organisé et demandé à la police de prendre "morts ou vifs" les membres de la bande Dillinger.

On dit que les autorités connaissent le nom du chirurgien qui a modifié les traits de Dillinger.

Trois enfants se noient

Yorktown, Sask., 24. — Bill Ursulak et sa jeune sœur Sophie, 12 ans, et Frances Babluk, 12 ans également, se sont noyés dans la rivière Assiniboine alors qu'ils étaient à se baigner devant la ferme de Ursulak, parents de deux des petites victimes.

DUPUIS

Vente à UN DOLLAR

Costumes de bain pour hommes

Tailles 34 à 44. Valeurs de 1.50 et 1.95. Tricot tout laine, marque PENMAN ou MONARCH, tout d'une pièce avec jupe. Noir, marron ou bleu. Chacun.

Chemises

"MARATHON" en coton jaune pâle tan ou bleu. Tailles 34 à 42 dans le lot. Chacune. Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Élégantes robes

pour fillettes de 8 à 14 ans

Chacune.



Soldes de manufacturiers!... soldes de nos plus belles lignes!... Broadcloth et organdi. Coupe parfaite et haute qualité. Manches bouffantes, jupe par plis. Plusieurs modèles et nuances tous jolis.

Au deuxième (De Montigny)

Complets lavables pour garçonnets de 2 à 6 ans

Prix ord. .44. Un bon spécial pour mercredi. Complots de broadcloth et autres bons tissus à solder à ce prix de vente mercredi. Modèles avec ou sans manches. Au rez-de-chaussée (De Montigny)

4 pour



SPECIAL!.. CARAFE

avec 6 verres, valeur de 1.66, le tout pour... Carafe à vin blanc ou rouge en verre clair à motifs de grecques. Avec 6 verres de 4 onces. Ne manquez pas une telle aubaine mercredi, car vous apprécierez un de ces services par la table.

Au troisième (De Montigny)

Si vous ne pouvez venir au magasin, commandez par téléphone: PLateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, g.-g. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

Vol de diamants

M. Peter Butler, 7459 Querbes, Outremont, s'est plaint à la police qu'entre 9 heures et 11 heures hier soir, quelqu'un s'est introduit à son domicile pour s'enfuir avec une malle contenant pour \$3,350 de diamants. M. Butler est voyageur pour un joaillier. La police fait enquête.

Deux bagnards tentent de s'évader

Port d'Espagne, Trinidad, 24. (S. P. A.) — Deux bagnards français ont tenté de s'évader du navire qui les emmenait au pénitencier de l'île du Diable (Guyane française). Les deux bagnards ont été repris alors qu'ils s'échappaient, nus, dans le port.

Travail important

Régina, 24 (S.P.C.) — M. M. A. Macpherson, trésorier de la Saskatchewan au temps du gouvernement Anderson, se rend cette semaine à Ottawa, pour y accomplir un travail important, celui d'établir un organisme pour l'application de la loi fédérale d'assistance à certaines catégories de débiteurs. Vraisemblablement, M. Macpherson dirigera l'organisme quand il l'aura établi.

CHARBON

5000 cordes Erables: \$7.00 à \$10.00
Charbon..... \$4.50 et plus
Jos. Charlebois
AMherst 7153

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeport, etc. Téléphones HArbour 1241x.

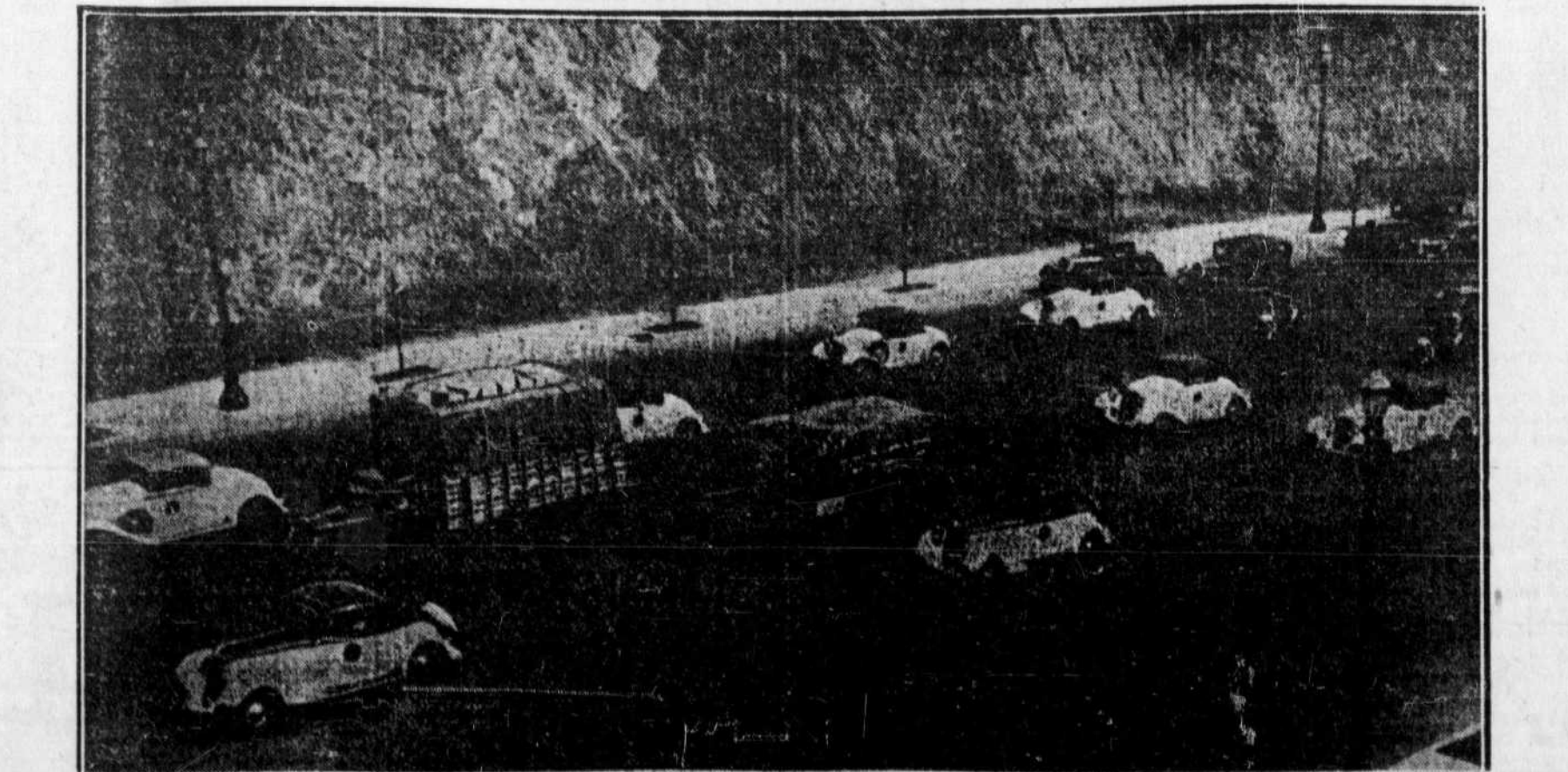
Décès de M. W. Asselin

Québec, 24. — M. W. Asselin, maire de la paroisse de Saint-Gervais, comté de Bellechasse, est mort à l'âge de 54 ans. M. Gervais exerçait aussi les fonctions de gérant de la succursale de la Caisse populaire de l'endroit et de secrétaire de la commission scolaire.

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

VICTUALLES ENVOYÉES A SAN-FRANCISCO



La police veille sur les camions chargés de ravitailler la ville de San-Francisco, accablée presque à la famine à la suite de la grève générale des employés.